

Le château de Mâlain pendant la Ligue (1589-1595) : l'apport des textes et de l'archéologie

NOUREDDINE KEFI*

Résumé

Le château de Mâlain, à 20 km à l'ouest de Dijon, a été occupé du XII^e au XVII^e siècle. Pendant la Ligue, à la fin du XVI^e siècle, il devient le repaire d'un célèbre capitaine : Edme de Mâlain-Lux. Les fouilles ont montré que la basse-cour, le bastion et le corps de garde ont été bâtis, très rapidement, en 1594, et achevés avant l'été. L'abondant mobilier trouvé dans les dépotoirs et les espaces bâtis à la fin du XVI^e siècle apporte un éclairage inédit sur la civilisation matérielle de cette période de transition qu'est la fin du XVI^e siècle.

Juché sur une arête rocheuse dans le canton de Sombernon, à 20 km à l'ouest de Dijon, le château de Mâlain est restauré par le Groupe Archéologique du Mesmontois depuis 1985. Le dépouillement des archives et les fouilles archéologiques menées de 1985 à 1997² restituent l'histoire de ce haut lieu fortifié régional, qui se distingua particulièrement à la fin du XVI^e siècle durant la huitième guerre de Religion (guerre de la Ligue), sous le commandement de son seigneur : Edme de Mâlain-Lux.

Le dépouillement des archives et des sources narratives anciennes corroborent les faciès archéologiques et permettent de déterminer cinq périodes d'occupation³ :

- Période 1 (XII^e-deuxième quart du XIII^e siècle) : cette phase est connue par quelques trouvailles fortuites (monnaies, céramiques) et la première mention d'une chapelle en 1197⁴.

- Période 2 (deuxième quart XIII^e-fin XIV^e siècle) : le château est rebâti près du sommet de l'arête rocheuse. La courtine s'accroche à la paroi sud, l'entrée à l'ouest est protégée par une herse que domine une grosse tour carrée. Une seconde tour carrée ferme la cour à l'est.

- Période 3 (fin du XIV^e-début du XVI^e siècle) : une nouvelle chapelle est aménagée à l'est du château, qui est divisé en 1422 ; la partie occidentale est reconstruite, ainsi que les écuries qui délimitent la basse-cour nord.

- Période 4 (début-fin du XVI^e siècle) : la tour ronde et le corps de logis occidental sont rebâti, en avancée par rapport aux bâtiments primitifs.

- Période 5 (fin du XVI^e-milieu XVII^e siècle) : le château est renforcé par un « corps de garde » à l'ouest, un bastion à l'est, et muni d'une basse-cour bâtie sur terrasse au sud-ouest, doublée d'une fausse braie. Les fouilles révèlent une importante activité militaire.

Nous nous intéressons ici à la charnière des périodes 4 et 5, époque au cours de laquelle le château fut une dernière fois modifié et agrandi sur fond de guerre civile (fig. 1 à 3).

* Archéologue contractuel INRAP.

2. Fouilles sous la direction de Louis Roussel de 1985 à 1986, puis d'Hervé Mouillebouche de 1987 à 1997.

3. ROUSSEL (Louis), *Le château fort de Mâlain, dessins de Michel Barastier, d'après les fouilles effectuées par Hervé Mouillebouche*. Mâlain : Groupe archéologique du Mesmontois, 2000. (Bourgogne archéologique, 18).

4. ADCO, 10 H 3, f^o 60 r^o.

Les constructions de la fin du XVI^e siècle

Les travaux archéologiques réalisés au château ont ainsi pu resituer dans leur contexte historique un ensemble de fortifications (corps de garde, basse-cour, fausse-braie, bastion). Ces fortifications, édifiées sur le flanc sud de l'arête rocheuse, reposent sur d'importants murs de terrasse accusant un léger fruit. Ils sont larges de 2 m en moyenne au sommet et sont arasés au niveau du chemin de ronde. Les parements sont assisés en petits moellons calcaires et chaînés par de gros moellons aux angles. Ils étaient recouverts intérieurement d'un enduit de chaux. Le tracé en ligne brisée des fortifications est typique de la Renaissance. Le chemin de ronde était vraisemblablement protégé par un parapet continu percé de meurtrières aux angles externes seulement. En général, ce genre d'ouvrage est souligné à l'extérieur par un cordon d'escarpe. À Mâlain, nous n'avons retrouvé aucune trace d'un tel décor, ce qui semble montrer une certaine négligence esthétique (c'est un caractère qu'on retrouve sur certains bastions d'Avallon, datés de 1591).

L'entrée du château, qui a été reconstruite d'après des bases retrouvées en fouilles, était à l'origine surmontée par les armes d'Edme de Mâlain-Lux et de sa femme et cousine Angélique de Malain-Missery. en effet, un tel blason est aujourd'hui conservé au village. La porte était fermée par deux vantaux simples, qui tournaient sur des crapaudines retrouvées en place, et venaient buter sur deux chasses-roues. L'entrée était défendue par une guérite aménagée dans l'angle sud-ouest du corps de garde et accessible de plain pied depuis l'enceinte de la basse-cour ; des passerelles en bois permettaient l'accès depuis la basse-cour à son enceinte et au corps de garde (encoches observées dans le substrat rocheux). La terrasse du bastion oriental n'était accessible dans son angle nord-ouest que depuis l'extérieur.

La terrasse parementée (fausse-braie) qui double partiellement la basse-cour au sud répond aux recommandations des ingénieurs militaires de la Renaissance. Ainsi, l'ingénieur italien Aurelio de Pasino préconisait en 1579



Fig. 1 : le château et le village, vus du sud.

de protéger la base des fortifications de hauteur contre les tirs de sape de l'artillerie (précaution qui s'avérera utile à Mâlain)⁵.

À la lumière des fouilles archéologiques, il apparaît que ces grands murs de soutènement retiennent d'importants remblais qui comblent le vide laissé entre nouvelles et anciennes constructions, et qui parfois aussi recouvrent des structures antérieures. La lecture stratigraphique a révélé une stratigraphie inversée. Sous une couche d'occupation fin XVI^e-début XVII^e siècle, on trouve d'épaisses couches de remblais, dans lesquelles les artefacts contemporains des nouvelles constructions sont proportionnellement plus nombreux dans les couches les plus profondes. Des épandages cendreux avec des reliefs de repas et du matériel contemporain à la construction sont fréquemment scellés sous d'autres remblais au mobilier plus hétérogène. Il ressort aussi que ces couches de remplissage

5. PASINO (Aurelio de), *Discours sur plusieurs poincts de l'architecture de guerre*. Anvers : Christophe Plantin, 1579, p. 33 et 62. Un exemplaire de cet ouvrage, assez peu diffusé en France, est conservé à la B.M. de Dijon (cote 11 133) ce qui laisse penser qu'il pouvait être connu au XVI^e siècle dans les environs de Dijon.



Fig. 2 : le château vu du sud. Photo aérienne R. Goguey, 2000.

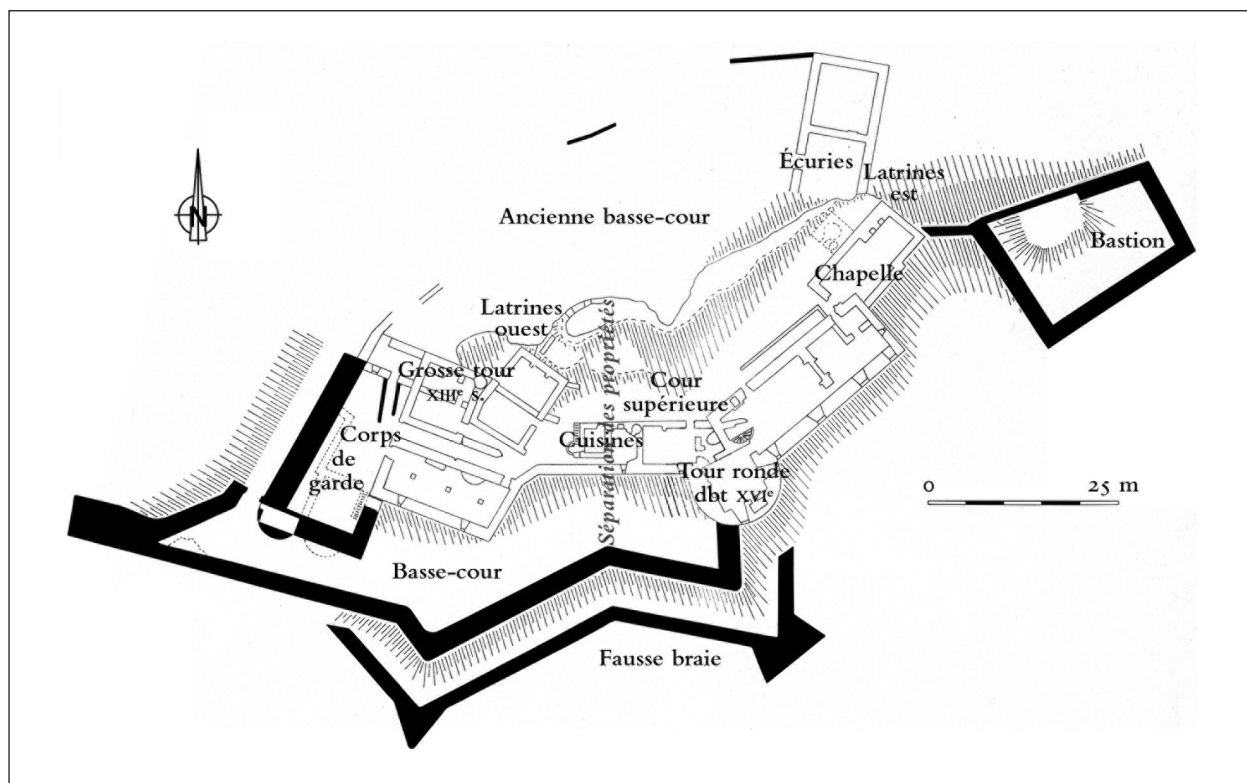


Fig. 3 : plan du château. En noir, les constructions de la fin du XVI^e siècle (dessin N.K.)

riches en artefacts divers proviennent toutes du château. On peut donc supposer que l'on a déplacé des matériaux provenant de la basse-cour médiévale, sise au nord du château, qui aurait été abandonnée et démontée pour fournir des matériaux à la construction de la nouvelle basse-cour. En effet, les matériaux de remplissage n'avaient pas de valeur particulière, mais il aurait été coûteux en temps et en effort de les faire monter jusqu'au sommet du rocher. Logiquement, les bâtisseurs se sont donc servi de tous les matériaux disponibles près du sommet pour monter les sols des terrasses jusqu'au niveau des courtines.

La démolition de cette première basse-cour a également entraîné une modification du chemin d'accès. On reconnaît pour l'heure sur la face nord un chevauchement de terrasses segmentées liées à la circulation et plus ou moins consolidées par deux types de murs de soutènement, datables respectivement du début du XIII^e siècle et de la fin du XVI^e siècle.

Les dépotoirs trouvés en fouilles ont contribué à éclaircir l'histoire du château. À l'exception de celui qui a été localisé sous les latrines orientales et qui est plus précoce, tous les dépotoirs se sont développés à partir de la fin du XVI^e siècle sur l'emprise d'anciennes constructions arasées ou de carrières de pierres récentes ouvertes sur la face nord de l'arête. Ils ont en commun un volume important de cendres mêlées à des gravats architecturaux, des os animaux et de la vaisselle (céramique et verre) de la fin du XVI^e siècle. L'étude de cette dernière atteste une dispersion importante du mobilier, puisqu'on retrouve des éléments en connexion dans les moitiés est et ouest du château, et qui ont été dispersés dans un laps de temps assez court.

Les éléments datables retrouvés tant dans les remblais de construction que dans les dépotoirs, notamment les nombreuses monnaies, permettent d'avancer une datation précise pour l'édification de la basse-cour et du corps de garde : l'année 1594⁶.

6. Voir l'étude numismatique, p. 144-145.

Le château de Mâlain à la lumière des chroniqueurs bourguignons

Que savons nous des occupants du château en cette fin du XVI^e siècle ?

Les chroniqueurs bourguignons contemporains des guerres de Religion⁷, les archives tant locales que nationales⁸ et les historiens régionaux⁹ nous renseignent utilement sur la période étudiée.

Suite à l'assassinat de deux des trois frères Guise à Blois (23-24 décembre 1588), la capitale bourguignonne s'est ralliée à son gouverneur, Charles de Lorraine, duc de Mayenne (le dernier des Guise) et lieutenant général de la sainte Ligue, parti catholique ultra-conservateur opposé au roi Henri III et à Henri de Navarre. S'ensuit une guerre civile partielle-

7. Gabriel Breunot et le chanoine Pépin : GARNIER (Joseph), *Journal de Gabriel Breunot, conseiller au Parlement de Dijon, précédé du livre de souvenance de Pépin, chanoine de la Sainte-Chapelle de cette ville*. Dijon : Rabutot, 1864. (Analecta divionensia, I à 3).

Cuny : OURSEL (Charles), *Deux livres de raison bourguignons : le livre de Cuny, chronique dijonnaise du temps de la Ligue, et le livre de la famille Robert, notes sur le village de Couchey*. (Extrait des Mémoires de la Société Bourguignonne de Géographie et d'Histoire, t. XXIV). Dijon : Nourry, 1908.

Claude Sullot : DURANDEAU (J.), *Le journal de Claude Sullot, procureur au parlement de Dijon, t. 1, 1588-1613*. Dijon : imp. Sirodot-Carré, 1911.

Guillaume de Saulx-Tavannes : TAVANNES (Guillaume de Saulx, seigneur de), *Mémoires des choses advenues en France ès guerres civiles depuis l'an 1560 jusques en l'an 1596*, in : *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XXXV. Paris : Foucault, 1823, p. 235-428.

8. Archives départementales de la Côte-d'Or, Archives municipales de Dijon, bibliothèque municipale de Dijon, bibliothèque municipale de Roanne (fonds Vichy), Archives Nationales (fonds Choiseul).

9. COURTÉPÉE (Abbé Claude), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 7 t. s.l., s.n., 1775-1788 ; 2^e éd. : 4 t. Dijon : Lagier, 1847 ; 3^e éd. : Paris : Horvath, 1967 (introduction de P. Gras et J. Richard) ; 4^e éd. : Lons-le-Saulnier : Art et littérature, 2001.

GARNIER (Joseph), *Correspondance de la mairie de Dijon extraite des archives de cette ville*, t. II. Dijon : Rabutot, 1870.

GROS (Louis), *Le Parlement et la Ligue en Bourgogne*, in : *Revue bourguignonne*, t. XX, 1910. (Études sur la Réforme et les Guerres de Religion en Bourgogne, 3).

DROUOT (Henri), *Mayenne et la Bourgogne : étude sur la Ligue (1587-1596)*, t. I-II. Paris : Picard, 1937.

ment financée par des puissances étrangères ennemies (Espagne et Angleterre), qui opposa les catholiques extrémistes aux catholiques modérés royalistes alliés aux protestants.

C'est dans ce contexte que s'illustre l'un des seigneurs de notre château : Edme de Mâlain-Lux (1557-1613). Cet aristocrate aventurier, capitaine de cinquante hommes d'armes, est le neveu de l'archevêque de Lyon Pierre d'Épinac, c'est-à-dire l'une des têtes pensantes de la Ligue. Présent aux États de Blois comme député de la noblesse au bailliage de Dijon, ce courtisan proche de Henri III sauve *in extremis* la tête de son oncle (et père adoptif) qui est finalement emprisonné. De retour en Bourgogne où il exerce la charge de gouverneur de la citadelle de Chalon-sur-Saône, il constate la perte de sa place forte, surprise par les ligueurs (peut-être avec son accord) pendant son séjour à Blois¹⁰. On le retrouve en mars 1589 à l'abri des murs de son château de Mâlain avec toute sa famille, où il se déclare neutre (pas pour longtemps)¹¹. Son séjour au château dura six années. Il prit fin au lendemain de la « bataille » de Fontaine-Française (5 juin 1595), victoire remportée par Henri IV sur l'armée espagnole qui menaçait Dijon ralliée la veille même à la cause royaliste.

Pris dans la tourmente des événements, le château de Mâlain connut les vicissitudes de ses seigneurs. D'ailleurs, tous ne pouvaient y résider en même temps : Edme de Mâlain, sa femme et ses enfants¹², quelques domestiques, les gens d'armes (compagnie et garnison), la famille de certains officiers, les visiteurs de marque et leur suite (notamment Pierre d'Épinac de mars à

octobre 1594)¹³ plus des prisonniers... la population concernée pouvait dépasser une centaine d'individus. Le château était trop exigü pour contenir cette foule ; une partie de la garnison résidait au village, les hôtes de marque pouvaient bénéficier d'une grande maison noble bâtie au village, au pied du château.

Le seigneur de Mâlain fut tour à tour neutre (mars-avril 1589), royaliste (avril 1589-janvier 1590), ligueur (janvier 1590-juin 1594)¹⁴, puis de nouveau royaliste, le tout plutôt en fonction de ses intérêts que de ses convictions. Durant toute cette période, il seconda avec zèle des expéditions en Bourgogne pour l'un ou l'autre des partis. Convoqué avec sa troupe par Mayenne, il participa à des engagements armés tant à Paris (août 1590) qu'à Rouen (février-mai 1592). Lors de cet éloignement forcé, le duc de Mayenne ordonna au parlement de payer la garnison du château en l'absence de son seigneur, à savoir 10 écus par mois au capitaine et 4 à chacun des quinze soldats¹⁵. L'année suivante, on apprend que cette garnison permanente du château est appuyée par une compagnie plus importante, appelée les « 55 de Mâlain », et placée sous l'autorité du seigneur de Mâlain-Lux¹⁶.

En temps ordinaire, les déplacements fréquents effectués d'un lieu à l'autre étaient occasion à coups de main divers et variés (embuscades, vols et rapt), la compagnie du sieur de Lux s'était aussi assurée une réputation de croque-mouton¹⁷. Dûment accompagnés au château, les prisonniers étaient méthodiquement rançonnés¹⁸. Quand on voit l'importance des travaux réalisés à cette époque, on peut penser que les prisonniers étaient également

10. TAVANNES, Mémoires..., p. 476. « [1589] Le duc de Mayenne ayant passé audict temps en Bourgogne, s'estoit par intelligence, pour la somme de six mille escus, selon le bruit qui en couroit alors, ou autrement, saisi de la citadelle de Chalon sur la riviere de Saone, l'ayant surprise à ceux qui y commandoient pour le baron de Lux, qui en estoit lors gouverneur, de son consentement, ainsi qu'on disoit, et qu'il n'avoit distribué au parlement de Dijon les lettres du roi dont il estoit chargé. »

11. GARNIER, *Correspondance...* t. II, p. 203 ; p. j. n° 1.

12. Un fragment de branche de corail poli atteste l'emploi de cette parure prophylactique au cou d'un nourrisson issu d'une classe aisée.

13. Le 13 mai 1594, Pierre d'Épinac signe sa lettre de soumission au roi au château de Mâlain où il séjourna sept mois. DROUOT, *Mayenne et la Bourgogne...* t. II, p. 308 ; BnF, ms fr. 23 195, f° 127 ; *Reg. Parl.*, III, 462.

14. GARNIER, *Correspondance de la mairie de Dijon...*, t. II, p. 320-321, p. j. n° 2.

15. ADCO, C 3 351, f° 34, p. j. n° 3.

16. DROUOT, *Mayenne et la Bourgogne...* t. II, p. 164, n° 1.

17. OURSEL, *Le livre de Cuny...* p. 328-329, p. j. n° 5.

18. Par exemple, une demande de rançon pour Capituli, agent du duc de Nevers, est signée à Mâlain. DROUOT, *Mayenne et la Bourgogne...* t. II, p. 318 ; BnF, ms fr 3 421, f° 145.)

probablement assignés à des travaux forcés pour renforcer la corvée due par les villageois.

La troupe de Mâlain, qui se rend tristement célèbre dans toute la Bourgogne, subit aussi plusieurs revers pendant ses déplacements : en 1593, Edme de Mâlain manque de tomber dans une embuscade à Auxonne. En avril 1594, plusieurs soldats sont tués en se rendant à Dijon. Et en 1595, la garnison est dévalisée au retour de Beaune, où elle s'était rendue pour chercher du vin¹⁹ !

Le château, quant à lui, subit deux importantes attaques. Le 12 mai 1593, la basse-cour du château est pillée, après que « *l'on avoit pétardé le chasteau de Malain*²⁰. » La porte du château a été victime d'un « pétard », c'est-à-dire d'une charge explosive, vraisemblablement posée de nuit. Gabriel Breunot croit savoir que l'auteur est un allemand de Montcenis, disciple du capitaine Saint-Matthieu, célèbre « *inventeur de petard et saucisses* ». La fouille a permis de retrouver des éléments métalliques qui semblent provenir de la cloche ainsi que la « fusée » d'allumage de ce pétard²¹. En mars 1595, le village de Mâlain est pillé et fourragé en représailles du harcèlement exercé sur les faubourgs de Dijon²². Les chroniqueurs ne disent rien d'une tentative d'attaque sur le château. Néanmoins, la fouille a retrouvé plusieurs boulets de 15 livres, qui ne peuvent provenir que d'une « grande couleu-



Fig. 4 : impact de boulet sur la face est de la tour ronde (photo N.K.)

vrine ». Certains de ces boulets ont été retrouvés en face du logis principal du château, où ils avaient dû être entreposés dans un but décoratif. D'autres, brisés, ont été retrouvés dans les dépotoirs. La garnison de Mâlain, qui ne possédait pas d'artillerie lourde, n'avait aucune raison de posséder de telles munitions. Ces boulets ont donc vraisemblablement été tirés par les grandes couleuvrines des troupes ligueuses de Dijon, pendant le pillage du village²³. Mais le bombardement semble avoir été symbolique : sur huit boulets retrouvés, seuls deux étaient brisés²⁴. Un seul point d'impact probable, à l'est de la tour ronde, pourrait être mis en relation avec cette escarmouche (fig. 4).

Le récit de ces deux attaques permet de mieux comprendre les raisons des grandes constructions entreprises en 1594. Cet important chantier a sans doute été décidé suite à la prise de la basse-cour de mai 1593, lorsqu'il est apparu que les défenses avancées du château étaient insuffisantes. Ces travaux, menés en

19. Échecs de la garnison : GARNIER, *Journal de Breunot...* t. I, p. 325 (20 juin 1593) : « *le mesme jour, nouvelles que M. de Lux, au sortir d'Auxonne, avoit été chargé par M. Odebert, ses gens avoient esté pris, et luy s'estoit sauvé* ». II p. 96 : « *Le 19 [avril 1594] quelques soldats de M. de Lux venans en ceste ville, entre autres Vercelin, Ponier fils ont esté chargés vers Velars par ceux de Vèrgi ; Ponier est terrassé, reçoit un coup au bras qui a percé, un coup sur les reins et sans Vercelin qui tira il eut esté tué, deux autres y sont encore demeurés sur place* ». II, p. 468 : « *Le quatriesme et mesme jour [mars 1595], l'on a nouvelles que la garnison de Malain estant au chemin de Beaune pour amener du vin au chasteau de Mâlain a esté rompue ; dix prisonniers et beaucoup dévalisés.* »

20. GARNIER, *Journal de Breunot...* t. II, p. 309, p. j. n° 4.

21. Voir ci-dessous p. 140. Les éléments du pétard posé devant la porte de la basse-cour nord ont été retrouvés dans les couches de remblais du corps de garde, remblais provenant de la démolition de la basse-cour nord incendiée.

22. *Ibid.*, t. II, p. 474, p. j. n° 7.

23. Voir ci-dessous p. 140 et GARNIER (Joseph), *L'artillerie de la commune de Dijon d'après les documents conservés dans ses archives*. Dijon : E. Jobard, 1863.

24. À grande distance, la couleuvrine ne détruit que les parapets. Voir FAUCHERRE (Nicolas), *Places fortes : bastions du pouvoir*. S. l. : Rempart, 1986, p. 21.

toute illégalité²⁵, furent achevés très rapidement, comme en témoigne la négligence esthétique du parapet, et ils étaient achevés le 27 juin 1594, quand Edme de Mâlain se ralliait à la cause royaliste²⁶. On peut donc penser que les travaux furent hâtés en prévision de son revirement politique programmé. En effet, après ce changement de camp, le château se trouvait en première ligne à l'ouest de Dijon, et les harcèlements incessants opérés par la garnison dans les faubourgs occidentaux dijonnais²⁷ entraînèrent en représailles la mise à sac du village de Mâlain avec un probable bombardement du château depuis la face sud ; les précautions s'avèrent donc utiles face à l'artillerie dijonnaise.

Pour anecdote, des recharges de matériaux postérieures au 27 juin 1594, sans doute rapportées sur des remblais insuffisamment tassés, ont été observées dans la stratigraphie tant de la basse-cour que du corps de garde, avec présence de noyaux de pêches carbonisés. Ces fruits d'été montrent donc que ces derniers remblais sont de peu postérieurs à juin 1594.

Cité dans un document daté de 1422, un mur était censé partager le château en deux propriétés distinctes²⁸. Cependant, pour des raisons évidentes de sécurité, il semblerait que les deux seigneurs respectifs, à savoir Edme de Mâlain pour la moitié orientale et Jean de Sercey (ce dernier n'étant jamais mentionné par les chroniqueurs) pour la moitié occidentale, se soient conciliés pour une défense commune, leur entente aboutissant à une démolition partielle dudit mur. Ajoutons à cela que la dispersion du mobilier ne tient pas compte d'une quelconque séparation.

Ayant changé de camp à temps, le seigneur de Mâlain seconda le duc de Biron lors de la reconquête de 1595, négocia la reddition de Dijon et s'illustra même au combat de Fontaine-Française aux côtés d'Henri IV. Promu lieutenant de Bourgogne en 1596, il pacifia la province et participa à la guerre de Savoie (1600). Son amitié avec Biron alors gouverneur de Bourgogne l'entraîna dans une conspiration royale (1602) qui le fit connaître jusqu'aux Pays-Bas²⁹. Découvert, il se réfugia temporairement dans son château de Mâlain avant de traverser la frontière comtoise³⁰. Néanmoins, ses aveux obtinrent un pardon royal.

Au commencement du XVII^e siècle (1607), le roi Henri IV décréta le démantèlement des places fortes jugées dangereuses pour la sécurité intérieure³¹. Le château de Mâlain figurait sur la liste des châteaux à détruire. Toutefois, l'officier royal chargé de l'application du décret n'étant autre qu'Edme de Mâlain-Lux, il n'y eut jamais de financement provincial pour sa démolition...

Ces quelques lignes permettent donc de montrer que l'histoire du château de Mâlain pendant la Ligue, grâce aux textes et à l'archéologie, est connue avec une assez grande précision. Les textes en revanche seront d'assez peu de secours pour les deux autres pans de recherches ouverts sur le château de Mâlain : d'une part, sur les formes d'implantations castrales précoces sur l'arête rocheuse, d'autre part sur la culture matérielle castrale médiévale et moderne de l'est dijonnais.

25. Ordonnance du parlement de Dijon sur la restriction des fortifications privées, dans DROUOT, *Mayenne et la Bourgogne*...

26. *Ibid.*, t. II, p. 172 ; p. j. n° 5.

27. P. j. n° 6.

28. Bibliothèque municipale Roanne, fonds Vichy, 20/F, V 54/4. Édition : MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Dans les archives des seigneurs de Mâlain : étude de la seigneurie de Mâlain et de ses fiefs (Marigny-le-Cahouët, Sainte-Marie-sur-Ouche, Échannay, Commarin) d'après les documents conservés dans le fonds Vichy de la bibliothèque municipale de Roanne*. Dijon : Groupe Archéologique du Mesmontois, 1994. (Cahier du Mesmontois n° 59).

29. METEREN (Emanuel van), *L'Histoire des Pays-Bas d'Emanuel de Meteren, ou Recueil des guerres, & choses memorables advenues tant es dits pays, qu'es pays voisins, depuis l'an 1315 jusques à l'an 1612. Corrigé & augmenté par l'auteur mesme, & enrichi outre la carte du Paÿs-Bas, de près de cens pourtraits des principaux seigneurs desquels il est fait mention en ceste histoire. Traduit de Flamend en Francoys par IDL Haye avec l'avie de l'auteur*. La Haye : H. J. de Wouuw, 1618, f° 520-522.

30. GUIBERT (Roger), *Contribution à l'histoire de Mâlain. I : les seigneurs*. Mâlain : Groupe Archéologique du Mesmontois, s.d.

31. ADCO, C 3 075.

Pièces justificatives

I

1589, mars. — Le baron de Lux promet à Fervaques d'observer la neutralité.

La captivité de son oncle l'archevêque de Lyon, l'a obligé de se renfermer dans sa maison, et de persévérer dans cette ligne de conduite. Néanmoins il lui promet de ne rien entreprendre contre l'autorité du duc de Mayenne.

« Monsieur. Jez receu saille qu'il vous a pleu m'escire, part laquelle vous me faicte savoir que vous voudryés aittre assurez du lyeu où je veus alez. Croyés, je vous supplye que depuis que je ne vous est veu, je n'est changez de résolution, mays la captivitez de Mons. de Lyon, de laquelle l'on m'avoit menasez, m'a jusque à saitte heure faict tenir le céjour de ma mayson. Mays à saitte heure que les chose ce passe come les avés entendue, je suis délibérez de suyvre saitte mayme résolution, en laquelle j'estois quand je party d'emprais de vous, et vous supplye n'en faire neulle doutte, quar cy j'avois changez d'aviz, je le vous dirois aussy librement come je fais la volonteze que j'ey et cy je n'estois fort homme de bien et très religieuz en ce que je promay, j'usse deja faict paroître cy me maittay à couvert que j'ay moyen de nuyre à ceus à qui je ne voudrois aittre serviteur. Mais pour fin de saitte, croyés c'il vous plaît et l'asurez où il vous plaira que jamais je n'antreprandrez chose qui déplaît à ceus à qui j'ey promis le contraire et ayerois myeus la mort, vous donnans ma parole que d'y manquer, ne voulans qu'il y aye neul de vos parans et serviteurs qui vous serve de meilleur volonteze que moy.

De Malain Lux

A Monsieur, monsieur de Farvasque. »

GARNIER, *Correspondance de la Mairie de Dijon...* t. II, p. 203-204.

2

1590, janvier, 20. — Le baron de Lux fait connaître aux Élus sa résolution de servir la sainte Union.

La mort du roi et la mise en liberté de son oncle l'archevêque de Lyon l'ayant rendu libre, il leur annonce sa résolution d'aider à maintenir la religion catholique en cette province sous le commandement du duc de Mayenne et de M. de Sennecey.

« Messieurs,

Sa toujours esté ma volonteze de ne me désunir du party des catholiques pour l'estre aultant que jeantilhomme de France ; mais du vivant du feu Roy, je pensois en le servant satisfaire à tous les pointz de mon devoir, et rachepter par ce moïen la liberté de Monsieur de Lyon ou pour le moins ne mestre point sa vie en doute, qui m'a tousjour esté et est encore plus chiere et recommandable que la mienne propre. Mais maintenant que le roy est mort, seluy que je dois beaucoup honorer en liberté. Je me suis, par ces deux événemens, résolu de m'unir à mon devoir, qui est d'ayder à maintenir la religion catholique sous le commandement de Monseigneur le duc de Mayenne et de M. de Senecé en ceste province, affin de satisfaire au contentement de ma conscience et randre à ma patrie et à ceste estat le devoir et le service qu'en ce temps elle doit attendre de tous les jeans de bien. Je ne vous feray point de protestation par escrit ny par parolle de la fidélité que j'apporte de bien servir, entrant en ce party ; mais bien mes effaictz en donneront tant d'assurance qu'un chascun m'en louera. Cella sera aisé à croire à ceulx qui auront connu mon naturel qui est ennemy de touste tromperie. J'ay deux bons respondans de ce que je dis, encore qu'il n'en faille point, qui sont Messieurs de Lyon et de Senecé, mes oncles, ausquelz particulièrement j'ay donné ma parole. Et à vous tous, Messieurs, je jure et prometz de vivre et mourir avec vous pour maintenir nostre religion catholique, apostolique et romaine. En ceste affection, que je vous supplie croire m'estre inviolable, je fais prière à Dieu,

*Messieurs, qu'il vous donne heureuse et longue vie.
Au chasteau de Malain ce XX^e janvier 1590.
Vostre bien humble voysin à vous faire service,
De Malain Lux. »*

GARNIER, *Correspondance de la Mairie de Dijon...* t. II, p. 320-321.

3

1592, mai, 16. — Lettre de Mayenne, à Rouen, ordonnant aux Élus d'entretenir la garnison de Mâlain.

« Messieurs. Le chasteau de Malin appartenan au sieur de Lux est fort important au pays comme vous cognoissez et est bien raisonnable qu'il y ayt garnison entretenir au despend de la province. Qui me faict donc prise et néanmoingt ordonne de pourvoir au paiement de la garnison qui sera de quinze soldats a IV escus chasq par mois et X escus pour le capitaine. »

ADCO, C 3 351, f^o 34.

4

1593, mai, 12 — Attaque du château de Mâlain.

« Le 12 mai, nouvelles que l'on avoit pétardé le chasteau de Malain, la bassecour pillée. Aucuns disent que ce sont ceux de Vergy, autres que c'est un cousin du cappitaine allemand délivré puis peu de jours, qui, estant à Montcenis avec le capitaine Saint-Matthieu, auroit fait course audit lieu. »

GARNIER, *Journal de Breunot...* t. I, p. 309.

5

1594, juin, 27. — Le baron de Lux se déclare royaliste.

« Le mesme jour, l'on a nouvelles que M. de Lux ayant chargé l'escharpe blanche, avoit chargé Prudent et sa troupe, que Prudent s'estoit sauvé, mais que Bouvot de Chastillon, surnommé Lisle, et autres avoient esté prisonniers. Le parti du Roi sera bien fortifié par le changemen susdit, car il a fait ci devant de grandes et braves exploits. »

GARNIER, *Journal de Breunot...* t. II, p. 172.

« Ce lundy matin 27, environ les sept heures, le crocque mouton le baron de Luce, villain de race et d'effect, filz de chaulderonnier, traistre a Dieu et a sa patrie, inconstant et tres meschant, qui ja par plusieurs foys a tourné sa casaque, iterum a habandonné l'Union de l'eglise pour adherer a l'huguenot, est venu proche Dijon, a emmené beaucoup de mouton, a tué des soldatz du capitaine Didier qui le vouloient empescher. »

OURSEL, *Le livre de Cuny...* p. 328-329.

6

1594, juin, 28. — Le baron de Lux menace Dijon.

« *Le mesme jour [28 juin], ceux de Saulx le Duc, environ quatre vingt cuirasses, conduits, à ce que l'on dit, par M. de Lux, se présentent autour de la ville, prennent des chevaux, blessent et tuent des vigneron et en emmènent des prisonniers. L'on leur tire de la ville quatre à cinq coups d'artillerie sans effet. L'on tient que c'est la compagnie de M. de Lux.* »

GARNIER, *Journal de Breunot...* t. II, p. 173-174

« *Ce mardy 28 l'ennemy est venu proche Dijon ; il a circuit la ville, sçavoir despuys la porte Saint Nicolas jusques a la porte d'Ouche, et s'en sont allez par dessus la montagne. C'estoit le traistre bijarré le villain baron de Luce, lequel on dict qu'il a mis garnison a Fleurey.* »

OURSSEL, *Journal de Cuny...* p. 329.

« *La veille [28 juin], le baron de Lux avec environ quarante chevaux se déclara du parti du Roy de Navarre et vint donner une fougade devant Dijon, où il fut renvoyé avec beaux coups d'artillerie. C'est son coup d'essai. La male mort !* »

GARNIER, *Livre de souvenance de Pépin...* p. 115.

7

1595, mars, avant le 24. — Pillage du village de Mâlain.

« *La garnison de cette ville va en ce temps fourager et piller le village de Malain, et en ramène force butin. A beau jeu beau retour.* »

GARNIER, *Journal de Breunot...* t. II, p. 474.

Catalogue

Ce catalogue n'est pas exhaustif. Nous n'avons présenté que des objets représentatifs de la fin du XVI^e siècle, à l'exception des céramiques qui mériteraient une étude particulière. Les fouilles du château de Mâlain ont fourni un mobilier tout aussi riche et varié pour le bas Moyen Âge et pour le XVII^e siècle.

L'archéozoologie n'étant pas abordée, mentionnons pour mémoire un échantillonnage important de moutons, volailles et oiseaux (dont canards), coquilles d'œufs et poissons (herbivores et carnassiers).

La céramique architecturale est représentée par quelques éléments de réfection neufs tels la tuile plate à crochet et le carreau de sol non glaçuré (module 14,5 × 14,5 cm), mais ils sont difficilement différenciables des artefacts du Moyen Âge.

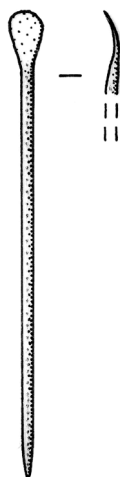
Au cours du XVI^e siècle, les corps de métiers sont inspirés par un nouvel art décoratif, le maniérisme, qui se caractérise par le goût de la forme et la sûreté de l'exécution. Cet art, préfigurant le baroque, influence l'ensemble des artefacts. Néanmoins, la culture matérielle de cette période charnière reste assez méconnue en France, et il faut souvent se référer à une bibliographie anglo-saxonne et néerlandaise¹.

Sauf indication d'échelle, tous les dessins sont au 1/1.

Toilette, soin

1. Furgeoir / cure ongle - cure oreille

Base cuivre
L. : 6,1 cm
l. : 0,42 cm
D. : 0,155 cm



2. Encadrement de miroir portatif

(contenance)
Base stannifère
L. : 4,7 cm
l. : 3,63 mm



1. EGAN (Geoff), FORSYTH (Hazel), Wound Wire and Silver Gilt : changing fashions in dress accessories c. 1400-c. 1600, in : GAIMSTER (D.), STAMPER (P.) ed., *The Age of Transition. The Archaeology of English Culture 1400-1600*, colloque de Londres, 1996. Londres : Society for Medieval Archaeology ; Oxford : Oxbow Books, 1997, p. 215-238 (The Society for Medieval Archaeology Monograph, 15 ; Oxbow Monograph, 98).

DILLY (Georges), PITON (Daniel), TRÉPAGNE (Claude) dir., *Du château de Grigny au siège d'Hesdin, exposition Hesdin 1999*. Berck-sur-Mer : CRADC, 1999. (Nord-ouest Archéologie n° 10).

RAYNAUD (Frédéric) dir., *Le château et la seigneurie du Vuache : Haute-Savoie*. Lyon : SRA Rhône-Alpes, 1992 (DARA 6).

BAART (Jan), *Opgravingen in Amsterdam : 20 jaar stadskernonderzoek*. Amsterdam, 1977

Éclairage

3. Lampe à graisse / chaleil

Laiton

L. : 9,8 cm ; l. : 6,2 cm ; H. : 6,2 cm

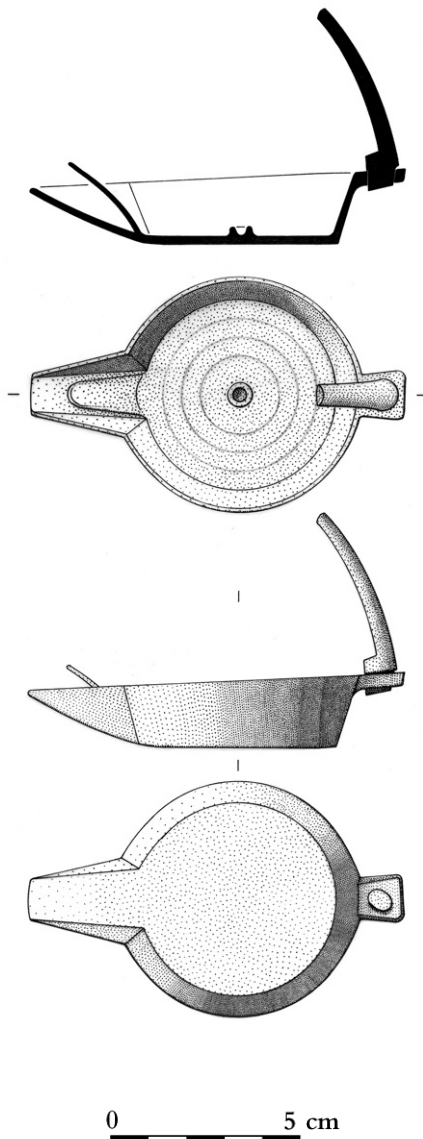
Comparaison :

Château de Saint-Romain (Côte-d'Or) :

GRAPPIN (Serge) dir., *Les fouilles 1981 au lieu-dit « le Vieux Château » (Saint-Romain, Côte-d'Or) : rapport de fouilles n° 8*. Saint-Romain : AREHR, 1981, pl. 10, fig. 1.

Montbéliard (Doubs) :

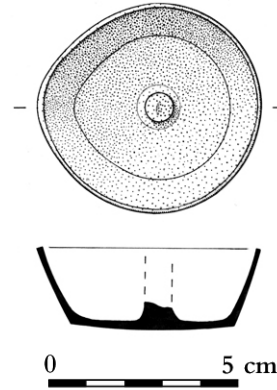
TCHIRAKADZE (Christian), FUHRER (Élisabeth), *En quête d'une mémoire : 10 ans d'archéologie urbaine à Montbéliard*, exposition Montbéliard 1998. Montbéliard : Ville de Montbéliard, 1998, p. 88.



4. Godet récupérateur de croisnel

Base cuivre

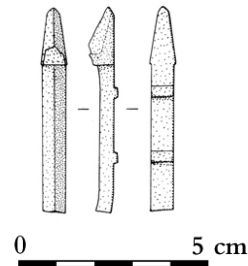
L. : 5,9 cm ; l. : 5,5 cm ; H. : 2,15 cm



5. Élément de couronnement de croisnel

Laiton

L. : 5,37 cm, l. : 0,63 cm



Comparaison :

Croisnel de Boulogne-sur-Mer.

BARBIEUX (J.) s. dir. *Archéologie urbaine dans le Nord/Pas-de-Calais*, 1993. Notice 103 p. 27 par Éric Belot.



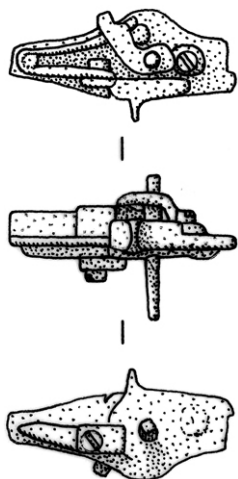
Loisir

6. Breloque (frag.)

Fer

L. : 3 cm ; l. : 1,5 cm

Platine de pistolet à rouet miniature,
Allemagne du sud (Nuremberg ?)



7. Ebauche de dés

Os

L. : 7,25 cm ; section : 0,8 × 0,75 cm

Fragment d'os long facetté.



Comparaison :
REVERSEAU (Jean-Pierre), *Armes insolites du XVI^e au XVIII^e
siècle*. Paris : R.M.N. - Musée de l'Armée, 1990, p. 71.



8. Dinette

Base stannifère

L. : 3,65 cm ; l. : 2,65 cm ; H. : 0,65 cm

Écuelle miniature avec décor quadrilobé sur
le fond.



Faïence

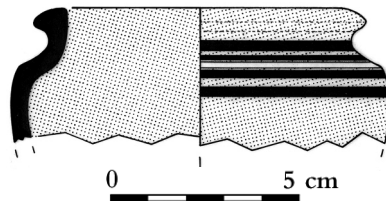
La céramique très abondante est dans son immense majorité couverte d'une glaçure verte caractéristique de la fin du XVI^e siècle et est essentiellement représentée par de la vaisselle de préparation. Notre choix s'est porté à mettre en valeur des faïences inédites de Lyon².

9. Albarelle ou pillulier (frag.)

Faïence

D. ext. : 10 cm ; H. : 3,5 cm

Pâte blanche avec glaçure stannifère bleu clair terne couvrante intérieure et extérieure, décor composé de deux paires de filets bleu foncé autour d'un filet jaune.

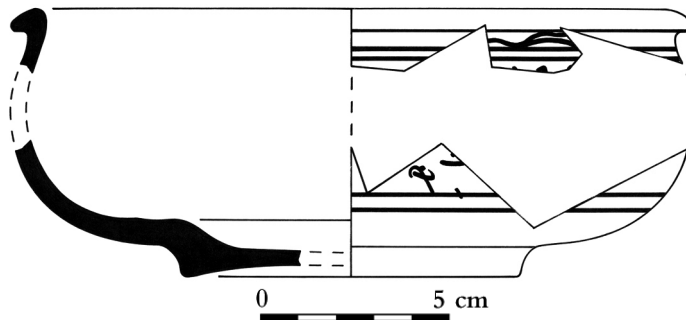


10. Pot (frag.)

Faïence

D. ext. : 18 cm ; H. : 7 cm

Pâte blanche avec glaçure stannifère couvrante intérieure et extérieure, décor bleu.

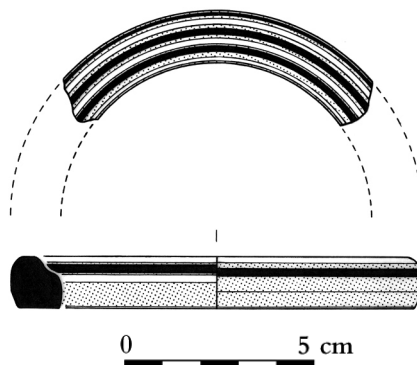


11. Repose-plat (frag.)

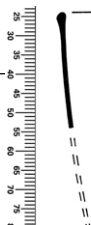
Faïence

D. ext. : 10,9 cm ; H. : 1,35 cm

Pâte fine blanche avec glaçure stannifère composée de filets jaune, bleu clair et bleu foncé.



2. HERRY (Alban), La faïence à Lyon du XIV^e au XVI^e siècle : l'apport des fouilles récentes, in : *Archéologie du midi médiéval*, t. 19, 2001, p. 137-179.



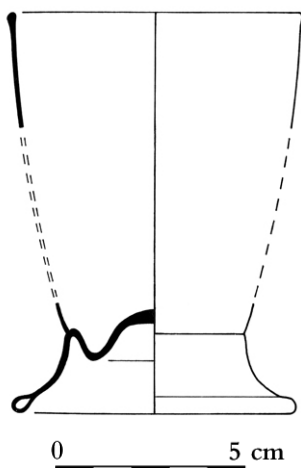
Verrerie

Les fragments retrouvés sont parfaitement représentatifs des lots de verreries étudiés ailleurs pour la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle. Signalons pour mémoire la présence de quelques fragments de verreries « façon de Venise » qui sont des produits de luxe (non illustrés)³.

12. Gobelet

Verre

D. sup. : 7,8 cm ; H. : 10,5 cm



14. Coupe basse

Verre

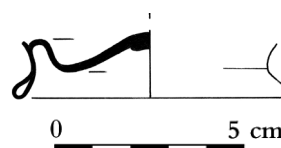
D. sup. : 8,2 cm



15. Fond de coupe basse

Verre

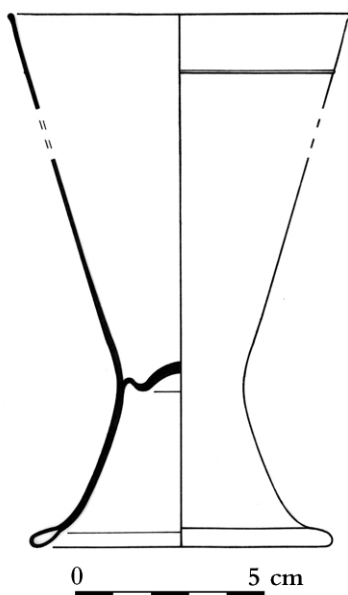
D inf : 7,2 cm



13. Gobelet

Verre

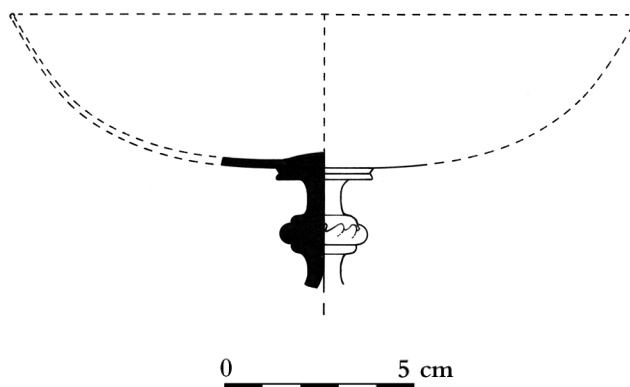
D. sup. : 9 cm ; H. : 14,1 cm



16. Coupe basse

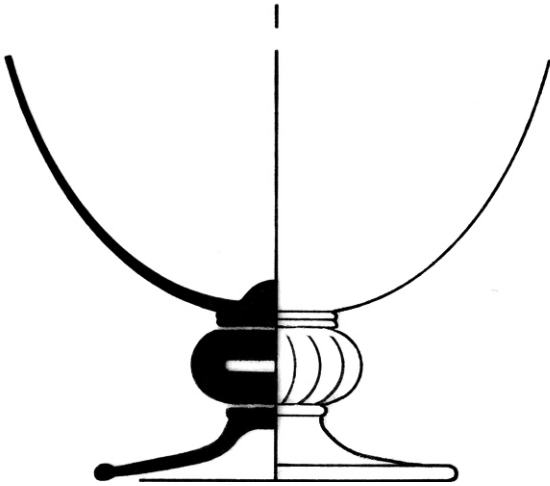
Verre

D. sup. estimée : 16,5 cm

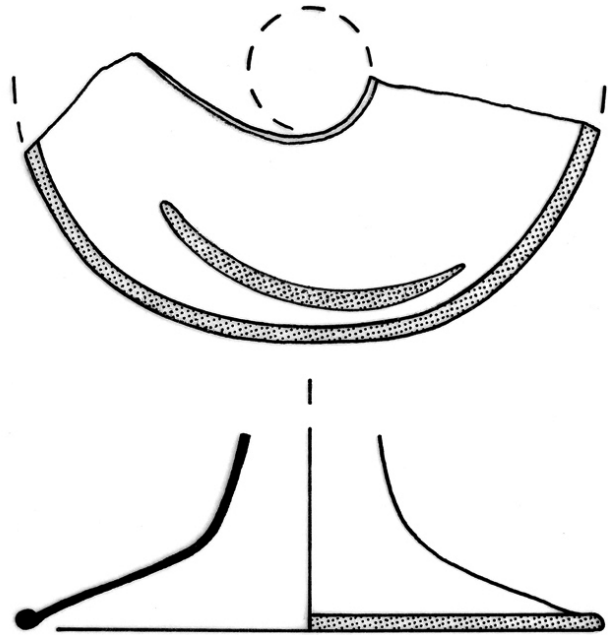


3. BAUMGARTNER (Ewin), OLIVIÉ (Jean-Luc), *Venise et façon de Venise : verres Renaissance du Musée des Arts décoratifs*. Paris : Union centrale des arts décoratifs, 2003.

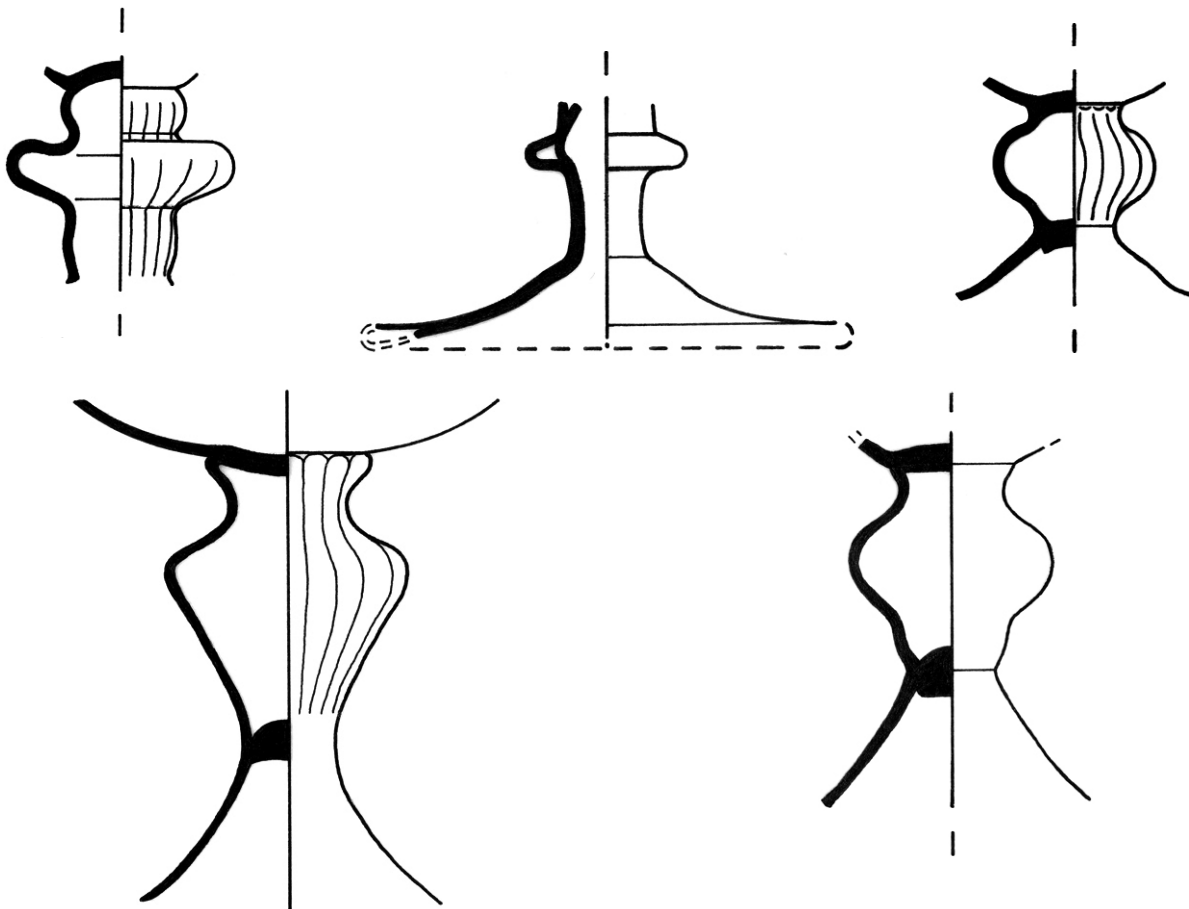
17. Verre à jambe creuse dorée
Verre



18. Verre à liséré bleu
Verre

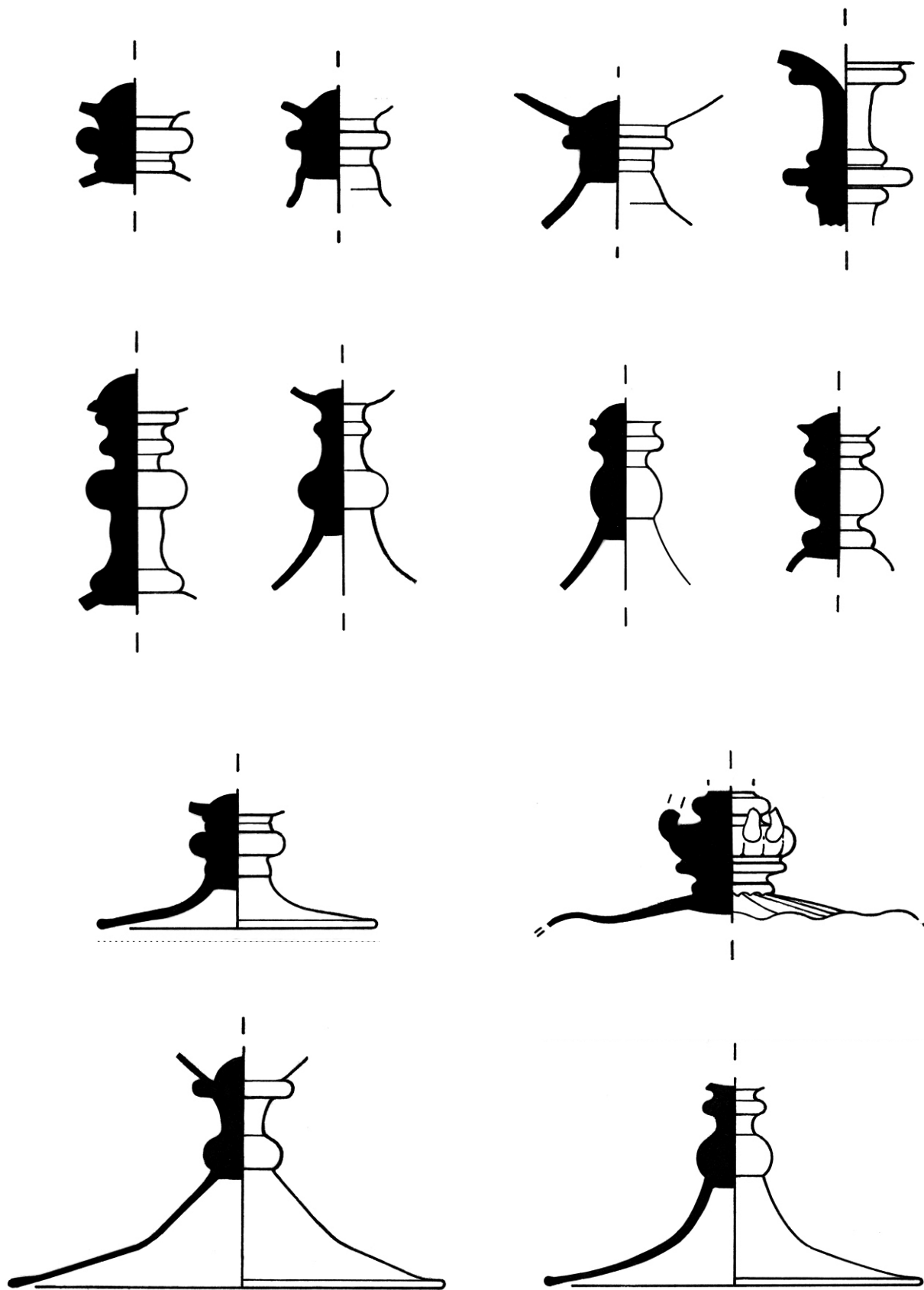


19. Verres à jambe creuse
Verre



20. Verres à jambe pleine

Verre



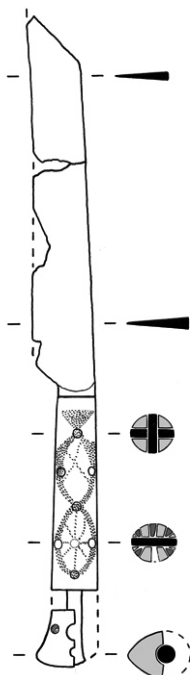
Accessoires de la table

21. Couteau

Fer, os

L. : 17,2 cm

0 5 cm

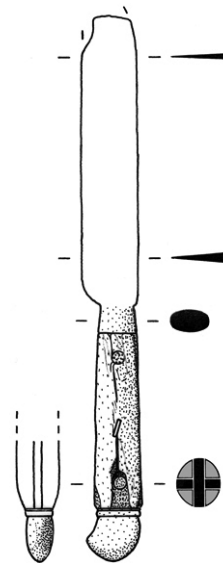


22. Couteau

Fer, bois, base cuivre

L. : 14,4 cm

0 5 cm



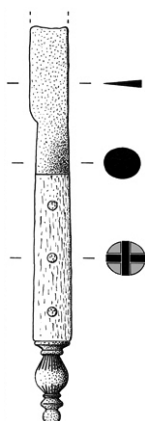
23. Couteau (frag.)

Fer, laiton, restes de bois

L. : 10,5 cm

Restitution graphique.

0 5 cm

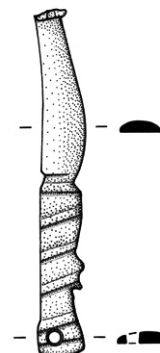


24. Semelle de manche de couteau

Laiton

L. : 9,1 cm

0 5 cm



25. Semelle de manche de couteau

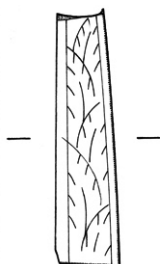
Corne

L. : 3,9 cm

l. : 0,85 cm,

Ép. : 0,15 cm

0 5 cm



26. Semelle de manche de couteau (frag.)

Corne

Décor d'ocelles

L. : 2,95 cm,

l. : 0,9 cm

Ép. : 0,45 cm

0 5 cm



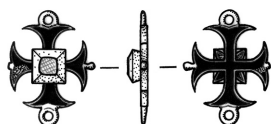
Parure

27. Enseigne de couvre-chef (toque ?)

Or émaillé, pierre semi-précieuse.

La qualité de ce bijou suggère un usage dans les classes privilégiées.

L. : 1,5 cm ; l. : 1,15 cm



1 cm : 

28. Anneau

Laiton

D. : 1,8 à 2 cm

H. : 0,6 cm

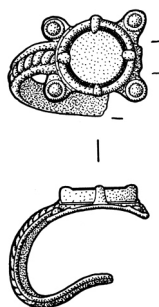


29 a. Bague

Verre et étain

D. : 1,6 à 1,8 cm

D. chaton : 1,2 cm

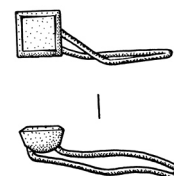


29 b. Bague

Verre et laiton

D. : 2,05 cm

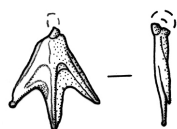
D. chaton : 0,6 cm



30 a. Pendeloque

Verre altéré

L. : 1,35 cm ; l. : 1,2 cm



30 b. Pendeloque

Verre altéré

L. : 0,95 cm ; l. : 0,7 cm



La piété

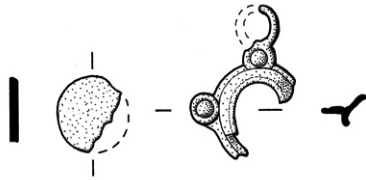
Une série de petits objets témoigne de la ferveur religieuse à la fin du xvi^e siècle, tels les fragments de figurines de dévotion en terre cuite provenant de « boîtes de sainte Reine » dont le centre de dévotion se situe à Alise-Sainte-Reine (non représentés)⁴. Les pèlerins affluaient de loin pour obtenir l'intercession de la sainte.

Cité par H. Drouot, le chroniqueur Carorguy raconte pour la fin août 1593 : « *Les pèlerins qui vont à Ste Reyne sont en sy grand nombre que c'est chose esmerveilable que de touz costez il y en aborde et jusques de Rouan, du pays de Picardie et quasy jusques en Flandres*⁵ »

31. Médaillon reliquaire (frag.)

Base stannifère, verre altéré

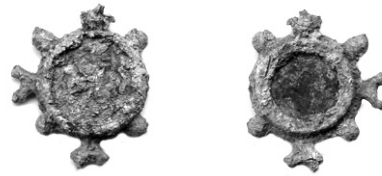
L. : 2,05 cm ; l. : 1,4 cm ; Ép. verre : 0,1 cm



34. Médaillon reliquaire (frag.)

Base stannifère, verre altéré

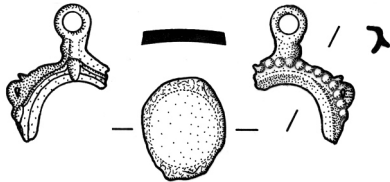
D. : 1,9 cm ; Ép. : 0,6 cm



32. Médaillon reliquaire (frag.)

Base stannifère, verre altéré

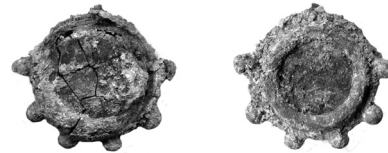
L. : 1,8 cm ; l. : 1,35 cm ; Ép. verre : 0,15 cm



35. Médaillon reliquaire

Base stannifère

D. : 1,8 cm



33. Médaillon reliquaire (frag.)

Base stannifère, cuivre, résidus de verre altéré.

L. : 2,7 cm ; l. : 1,9 cm



36. Enseigne de pèlerinage (Mont-Roland, Jura)

Base stannifère

D. : 2,4 cm



4. RABEISEN (Élisabeth), Les boîtes de Sainte-Reine : témoins du pèlerinage d'Alise (xvii^e-xix^e siècles), in : BOUTRY (Philippe), JULIA (Dominique) dir., *Reine au Mont Auxois : le culte et le pèlerinage de sainte Reine des origines à nos jours*. Dijon : ville de Dijon ; Paris : le Cerf, 1997, p. 321-349.

5. BRUWAERT (Edmond) (éd.), *Mémoires de Jacques Carorguy*. Paris : Picard, 1880. Cité dans DROUOT, *Mayenne et la Bourgogne...* p. 319.

Accessoires vestimentaires

Les petits accessoires vestimentaires sont largement représentés dans le corpus mobilier avec près de 20 000 épingles, ferrets, agrafes et portes agrafes majoritairement en laiton, sinon en laiton argenté, cuivre et fer étamé.

Trois longueurs d'épingles sont représentatives : celles qui mesurent de 18 à 24 mm sont en laiton argenté, celles qui avoisinent 27 mm (correspondant à un « pouce », ancienne unité de mesure) sont majoritairement en laiton sinon en fer étamé, et celles situées entre 30 et 60 mm (minoritaires) sont soit en laiton soit en cuivre.

Une autre série d'accessoires retient l'attention : les attaches de demi-ceint.

Les demi-ceints sont des ceinturons équipés d'attaches métalliques compartimentant la ceinture et servant à suspendre de menus objets. Elles sont portées par les femmes aisées à la fin du Moyen Âge et se répandent dans les classes modestes du début du *xvi^e* au milieu du *xvii^e* siècle. Une quinzaine d'éléments de demi-ceints ont été trouvés à Mâlain dans les unités stratigraphiques du *xvi^e* siècle.

Les attaches de demi-ceints bourguignons imitent la forme en « queue de paon » de la chape des attaches et mordants du bas Moyen Âge, tout comme les fermoirs de livres, et cette caractéristique se rencontre jusqu'aux Pays-Bas.

L'aire de diffusion des demi-ceints en France est située au nord d'un axe Lyon-Avranches.

Pour mémoire, on constate une simplification des formes de demi-ceints jusqu'au milieu du *xvii^e* siècle. Les attaches de demi-ceints se déclinent chronologiquement en plusieurs matériaux : argent (*xv^e*-*xvii^e* siècle), laiton étamé ou non (*xv^e*-*xvii^e*), étain ou plomb (*xvi^e* et surtout *xvii^e*). Quelques attaches du *xvii^e* siècle conservent des traces de passementerie.

Liées aux demi-ceints, des agrafes permettaient la suspension d'accessoires⁶.



Fig. 5 : un demi-ceint avec attaches (mors et agrafe), portant et chaînette terminale.

Pieter Cornelisz Van Ryck,
scène de cuisine,

huile sur toile, 189 × 288 cm

Herzog-Anton-Ulrich-Museum, Brunswick.

6. SAVARY (Jacques), *Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle, & des arts & metiers ; divisé en quatre volumes. Ouvrage posthume du Sieur Jaques Savary des Bruslons, continué sur les Mémoires de l'Auteur par M. Philemon-Louis Savary*, 3 vol. Genève : Cramer & Philibert, 1750 (6^e éd. revue, corrigée et augmentée).

37. Bouton

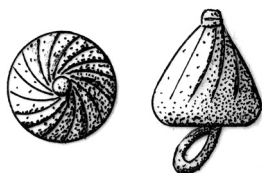
Verre
D. : 1,4 cm
H. : 1,45 cm

**41. Bouton**

Os, fer
D. : 1,45 × 13,5 cm
H. : 1,2 cm

**38. Bouton**

Verre et fer
D. : 1,4 cm
H. : 2,1 cm

**42. Bouton**

Os, fer
D. : 1,45 × 13,5 cm
H. : 1,0 cm

**39. Bouton**

Verre et fer
D. : 1,45 cm
H. : 1,55 cm

**43. Bouton**

Corne, laiton, fer
D. : 1,35 cm
Ép. : 0,45 cm

**40. Bouton**

Verre et fer
D. : 1,1 × 12 cm
H. : 1,3 cm

**44. Bouton**

Corne, laiton, fer
D. : 1,5 cm
Ép. : 1,35 cm

**45. Agrafe de demi-ceint**

Cuivre
L. : 3,0 cm ; l. : 1,6 cm

Un exemplaire similaire conservé au Musée archéologique de Dijon (M.A.D. 996.5.3.1)

**49. Agrafe de demi-ceint**

Base cuivre
L. : 3,8 cm ; l. : 2,25 cm

**46. Agrafe de demi-ceint**

Base cuivre
L. : 3,5 cm ; l. : 1,7 cm

**50. Agrafe de demi-ceint**

Base cuivre
L. : 3,1 cm ; l. : 1,65 cm

**47. Agrafe de demi-ceint**

Base cuivre
L. : 3,35 cm ; l. : 1,5 cm

**51. Agrafe de demi-ceint**

Base cuivre
L. : 2,25 cm ; l. : 1,9 cm

**48. Agrafe de demi-ceint**

Base cuivre
L. : 3,2 cm ; l. : 2,0 cm

**52. Agrafe de demi-ceint**

Base cuivre
L. : 2,9 cm ; l. : 1,65 cm



53. Mors de demi-ceint

Laiton étamé. L. : 4,1 cm ; l. : 1,9 cm



54. Mors de demi-ceint

Laiton étamé. L. : 4,9 cm ; l. : 2,95 cm



55. Agrafe de demi-ceint

Laiton étamé, fer. L. : 5,15 cm ; l. : 2,6 cm



56. Mors de demi-ceint

Laiton étamé, fer. L. : 5,15 cm ; l. : 2,6 cm



57. Mors de demi-ceint

Laiton étamé, fer. L. : 3,5 cm ; l. : 2,3 cm



58. Mors de demi-ceint

Laiton étamé, fer. L. : 4,3 cm ; l. : 1,8 cm
Ref : GRAPPIN, *Le vieux Château...* pl. 17.



59. Mors de demi-ceint

Laiton
L. : 2,2 cm ; l. : 2,15 cm



60. Mors de demi-ceint

Laiton, fer
L. : 2,7 cm ; l. : 1,55 cm



Comparaison : VAN OSSEL (Paul) dir., *Les jardins du Carrousel à Paris : fouilles 1989-1990, Le rapport de l'équipe*, tome II vol. I. Vincennes : S.R.A. d'Île-de-France, 1991, pl. II-26 fig. 1.

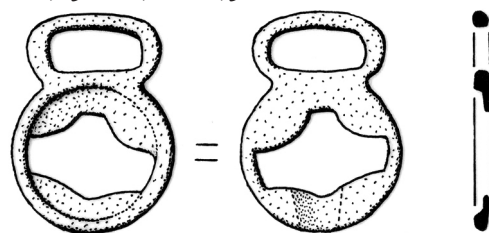
61. Agrafe de demi-ceint

Base cuivre
L. : 2,3 cm ; l. : 1,3 cm



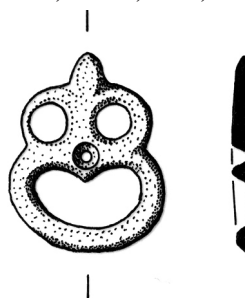
62. Porte-agrafe de demi-ceint

Base cuivre étamé
L. : 2,85 cm ; l. : 21,5 cm



63. Portant

Base cuivre étamé
L. : 2,6 cm ; l. : 2,0 cm



64 et 65. Pendeloques, pommes de ceinture, ou pucelages de demi-ceint.

Richelet (t. II, p. 230)⁷ nomme pucelage « *un agrément qui pendoit au demi-ceint d'argent, et qui étoit fait en maniere de petit-vase ; mais aujourd'hui on ne met plus de pucelage aux demi-ceints.* »

On peut sans doute identifier ces « pucelages » avec deux petites pendeloques retrouvées dans des couches de la fin du XVI^e siècle. Ces pendeloques, dit Richelet, étaient faites en manière de « petits vases ». On peut en effet comparer leur forme à celle d'un flacon à parfum porté en pendentif, « chef d'œuvre de Jean Guichard » représenté en 1561.

64. Pucelage de demi-ceint

Base cuivre

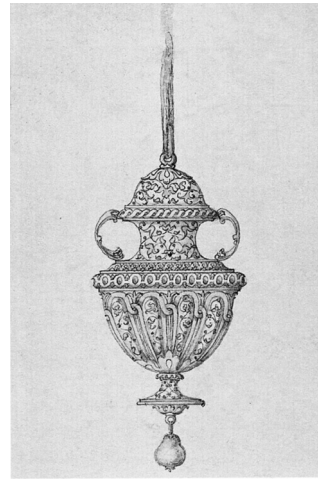
D. : 1,2 cm

H. : 2,5 cm

Ce bijou a été perdu derrière la chapelle.



Élément de comparaison : dessin pour une pomme de senteur ou un flacon à parfum porté en pendentif. Chef-d'œuvre de Jean Guichard. (Dijon, Archives municipales, inv. G 60/32⁸.)



65. Pucelage de demi-ceint

Base cuivre

D. : 1,2 à 1,4 cm

H. : 2,5 cm



Comparaison : GRAPPIN, *Les fouilles 1981 au lieu-dit « le Vieux Château »*... pl. 9 fig. 8.

66. Boucle articulée

Laiton

Objet : L. : 5,0 cm ; l. : 2,8 cm

Boucle : L : 3,5 cm ; l. : 2,8 cm



67. Bouclette

Laiton étamé

L. : 2,35 cm ; l. : 1,9 cm



7. RICHELET (César-Pierre), *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise*. Genève : J. H. Widerhold, 1680-1688 (seconde partie).

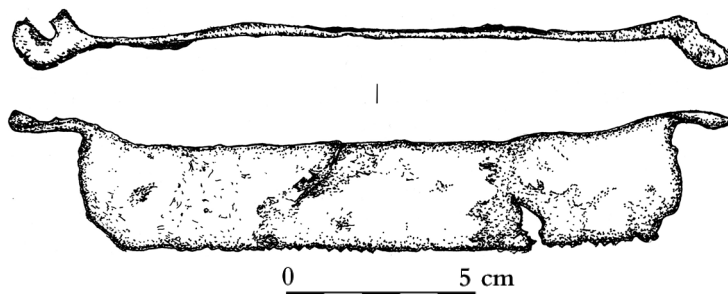
8. BIMBENET-PRIVAT (Michèle), in BARDIÈS-FRONTY (Isabelle), BIMBENET-PRIVAT (Michèle), WALTER (Philippe) dir., *Le Bain et le Miroir, soins du corps et cosmétiques de l'Antiquité à la Renaissance, exposition 2009*. Paris : Gallimard, 2009, not. Ec 91 p. 328.

Équitation

68. Lame d'étrille

Fer

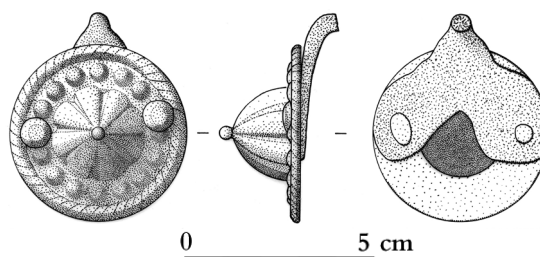
L. : 19,2 cm ; H. : 3,5 cm



69. Bossette de mors de bride

Laiton, fer

L. : 5,5 cm ; l. : 4,6 cm ; H. : 3,1 cm



Membret : La Porterie désigne ce type d'attache sous l'appellation membret (« *Les membrets ou crochets servent à attacher le dessus & dessous de pied.* » p. 419). Au XVI^e siècle, les formes tardo-médiévales circulaires font progressivement place aux corps allongés en balustre avec écoinçons.

Ref : LA PORTERIE (de), *Institutions Militaires pour la Cavalerie, et les Dragons.* Par M. de La Porterie, Mestre-de-Camp de Dragons, Major du Régiment. Paris : Guillyn, 1754.

70. Membret
(attache d'éperon)

Base cuivre

L. : 2,8 cm

l. : 1,5 cm

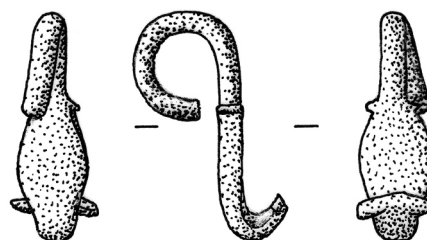
H. : 1,4 cm



73. Membret (attache d'éperon)

Base cuivre

L. : 3,02 cm ; l. 0,98 cm

71. Membret
(attache d'éperon)

Base cuivre

L. : 2,75 cm

l. : 1,95 cm

H. : 0,9 cm



74. Membret (attache d'éperon)

Base cuivre

L. : 2,52 cm ; l. 0,65 cm

72. Membret
(attache d'éperon)

Base cuivre

L. : 2,35 cm

l. : 1,5 cm



Armement

Les garnisons qui logent à Mâlain pendant la Ligue ont laissé de nombreuses traces de leur passage : fragments d'armes et d'équipement détachés et perdus dans les remblais, équipements obsolètes brisés et jetés dans les dépotoirs, et de très nombreuses munitions, qui semblent avoir été perdues, et non utilisées.

On dénombre 6 appliques décoratives d'armes à feu en os, 3 appliques en corne qui pourraient provenir d'arquebuses, 3 éléments mécaniques provenant de platines à rouet, une dizaine d'éléments de poires à poudre et une dizaine d'éléments métalliques de ceinturons, porte-épées et fourreaux d'armes blanches.

Pièces d'armes à feu

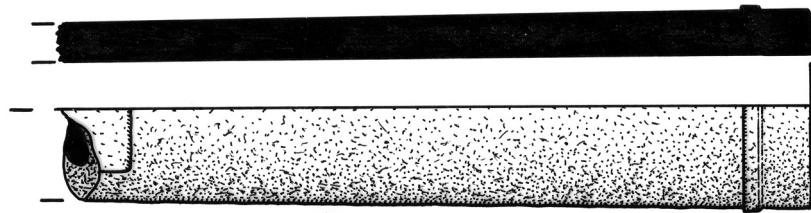
75. Canon pour calibre

13 à 14 mm

Fer

L. : 10 cm

D. : 2,455 à 2,7 cm



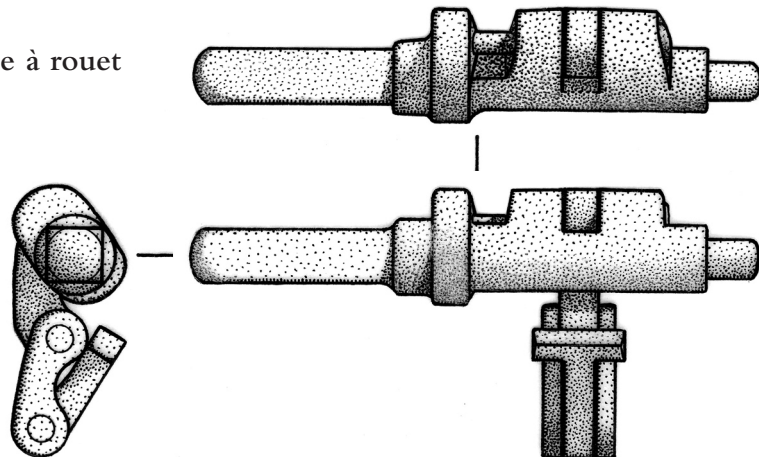
76. Axe de transmission de platine à rouet

Fer

L. : 7,4 cm

l. : 3,55 cm

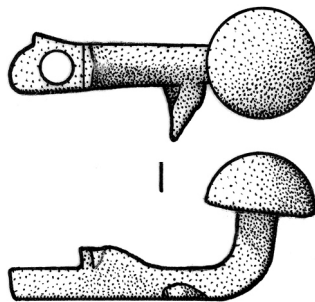
Ép. : 1,5 cm



77. Taquet de sécurité de platine à rouet

Fer

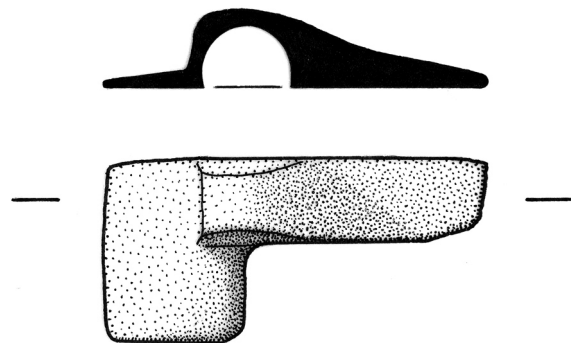
L. : 4 cm ; H. : 1,95 cm



78. Couvre bassinnet de platine à rouet

Fer

L. : 5,1 cm ; l. : 2,4 cm ; H. : 1 cm



79. Clé de platine à rouet

Fer

L. : 15 cm



80. Embouchoir d'arme à feu

Os

L. : 2,5 cm ; l. : 2,4 cm ; H. : 1,4 cm



Appliques d'arme à feu. Ces plaques décoratives, appliquées sur les crosses, fûts d'armes à feu ou sur les poires à poudre, étaient généralement d'inspiration cynégétique.

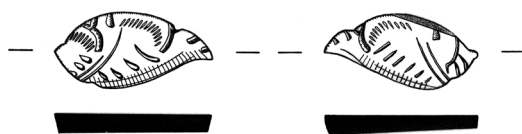
81. Appliques d'arqebuse

Corne

a) L. : 2,1 cm ; l. : 1 cm ; Ép. : 0,25 cm

b) L. : 2 cm ; l. : 0,9 cm ; Ép. : 0,25 cm

Deux colombes (même contexte stratigraphique).



83. Applique d'arqebuse ?

Corne

L. : 8,8 cm ; l. : 0,7 cm ; Ép. : 0,2 cm

Deux exemplaires.

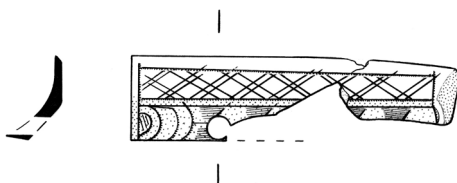
Comparaison : la salle d'armes du musée des Beaux Arts de Dijon conserve un pistolet d'arçon daté de 1595 sensé provenir de Thuringe et orné d'appliques similaires sur le fût.



82. Applique d'arme à feu (frag.)

Os

L. : 4,3 cm ; l. : 1,1 cm



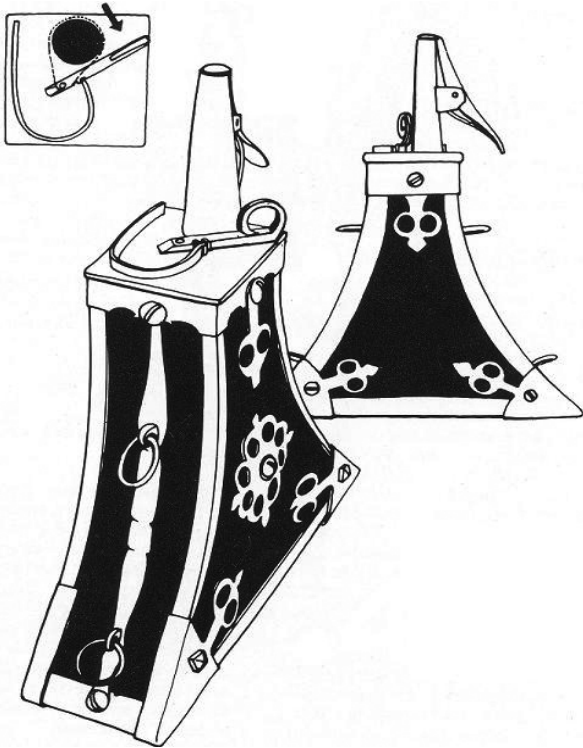
84. Applique d'arme à feu

Corne

L. : 5,8 cm ; l. : 0,8 cm ; Ép. : 0,15 cm

Registre décoratif similaire à la précédente (même contexte stratigraphique).



Pièces de poires à poudre⁹

Exemple de poire à poudre, extrait de :

PÉTARD (Michel), *La buffletterie militaire de 1600 à 1750. Équipements militaires de 1600 à 1870 : catalogue raisonné des équipements de l'homme de guerre, de l'Ancien Régime à la Troisième République*, t. I. Olonne-sur-Mer : Pétard, 1984

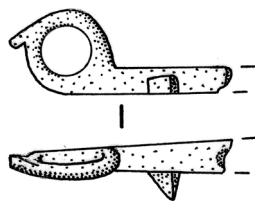
85. Poucier doseur de poire à poudre

Fer

L. : 2,9 cm

l. : 0,8 cm

H. : 1,1 cm

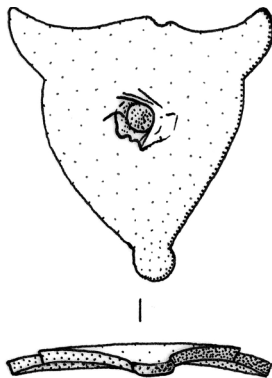


86. Ombilic : renfort de poire à poudre

Base cuivre étamé

L. : 3,5 cm

l. : 3,4 cm



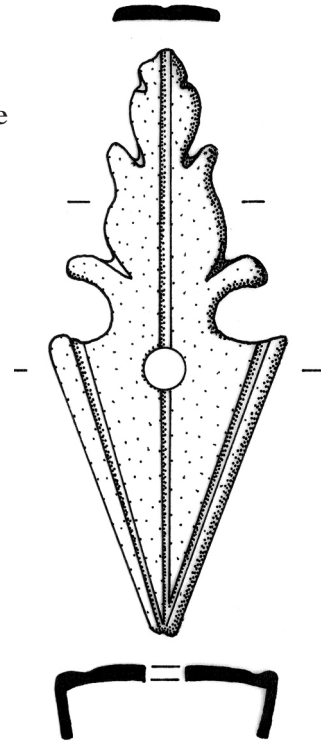
87. Cornière de poire à poudre

Base cuivre

L. : 7,7 cm

l. : 3,15 cm,

Ép. : 0,9 cm

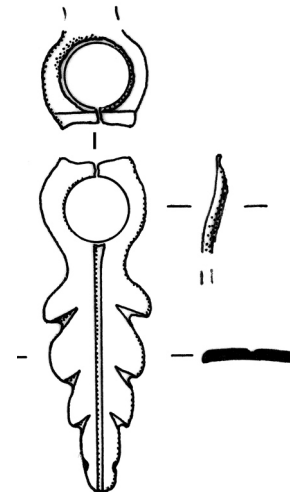


88. Renfort de poire à poudre (frag.)

Base cuivre

L. : 4,4 cm,

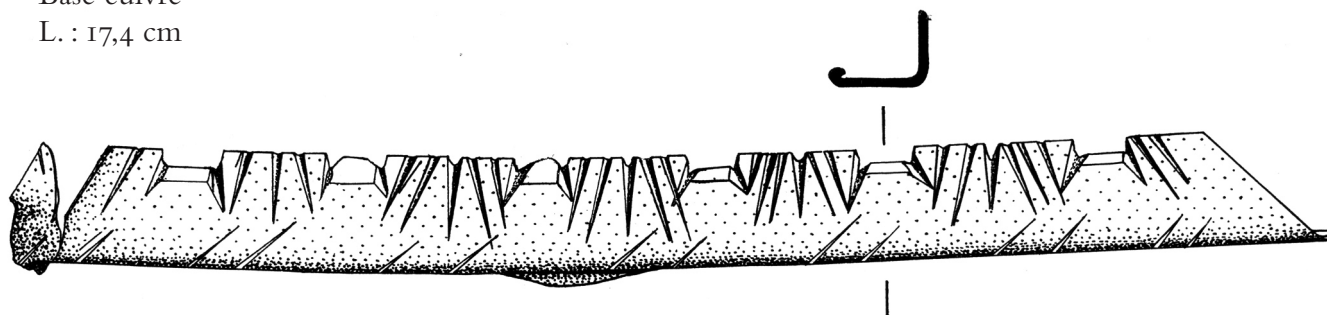
l. : 1,4 cm



9. MARQUISET (Robert), YVEN (Jean-Pierre), *Poires à poudre*. La Tour du Pin : Portail / Le Hussard, 1990.

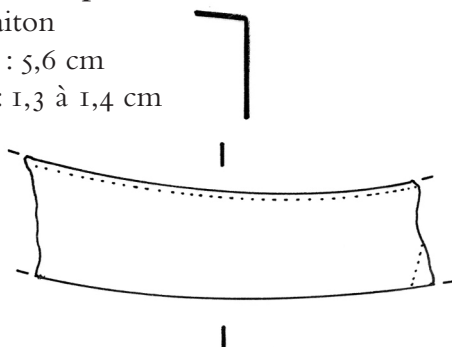
89. Renfort de poire à poudre

Base cuivre
L. : 17,4 cm



90 Renfort de poire à poudre

Laiton
L. : 5,6 cm
l. : 1,3 à 1,4 cm



93 Applique de poire à poudre

Corne
L. : 1,25
l. : 0,65



91 Piton à vis de poire à poudre

Base cuivre
L. : 2 cm



92. Applique de poire à poudre (?)

Corne
L. : 2,65 cm,
l. : 1,6 cm
Ép. : 0,25 cm
Forme phallique.



94. Applique de poire à poudre ?

Laiton
D. : 1,7 cm
Masque grotesque, deux exemplaires identiques (même contexte stratigraphique)
Comparaison :
Spécimen identique retrouvé à Rotterdam.



Réf. : BEUNINGEN (H.J.E van), KOLDEWEIJ (A.M.), KICKEN (D.), *Heilig en Profaan 2, 1200 laatmiddeleeuwse insignies vit openbare en particuliere collecties*, éd. Cothen, 2001, p. 404, fig. 1986 (Rotterdam Papers, 12).

Projectiles et artifices

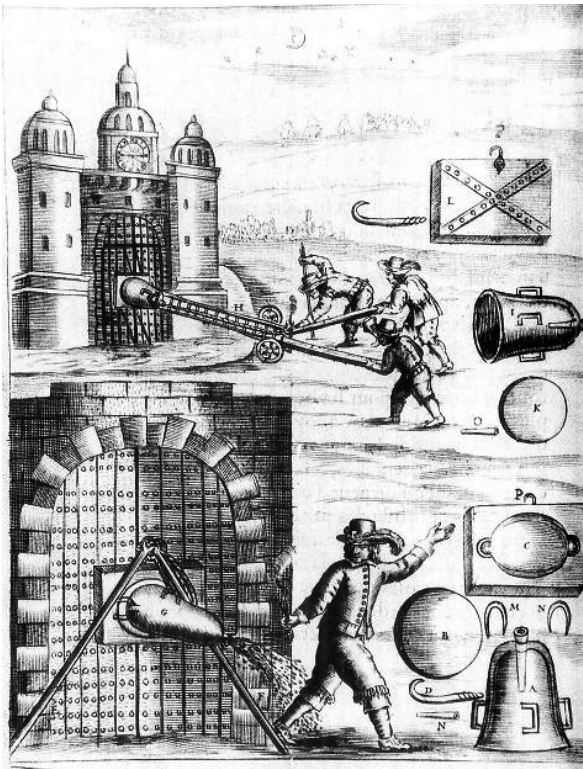
Presque 300 balles ont été inventoriées au château de Mâlain. Elles mesurent de 5 à 15,5 mm, les plus petites correspondent aux chevrotines de chasse, les plus grosses aux balles d'arquebuses. Notons l'absence totale de balles de mousquets. Peu de munitions sont écrasées. Il s'agit donc de munitions qui ont été perdues ; le plomb utilisé n'est pas toujours pur et certaines balles sont même en étain. Leur rotondité n'est pas parfaite et l'essentiel de l'échantillonnage est mal ébarbé et présente même des soufflures ; des grappes et jets de coulée attestent d'une fabrication locale et probablement aussi d'une récupération de matière première sur place (plombs de vitraux mêlés de soudure à l'étain), l'étude des rejets de coulée permet de différencier des grappes de balles et des grappes de chevrotines.

Ces munitions conviennent particulièrement aux arquebusiers à cheval qui devaient constituer la compagnie de Mâlain-Lux.

Huit boulets en fonte de fer ont été retrouvés dans la cour supérieure (poids : 7 kg, diam. : 12,5 cm), ils semblent y avoir été entreposés. Comme les balles, ils sont mal ébarbés. Leur calibre (15 livres) correspond au projectile de la grande coulevrine qui est une pièce de batterie fréquemment utilisée dans les sièges, portée utile (de but en blanc) : environ 500 mètres, cadence de tir : 10 coups par heure.

Correspondant à ce calibre, huit fragments retrouvés sous les latrines de la face nord semblent avoir été jetés suite à un bombardement, qui est vraisemblablement lié au pillage du village en 1595¹⁰. Breunot précise que la garnison de Dijon se déplaçait régulièrement avec deux grandes coulevrines tractées chacune par 17 à 21 chevaux.

Un fragment de fonte de fer et un cône fileté en cuivre sont à rapprocher de l'artifice utilisé pour forcer l'ancienne basse-cour du château en 1593¹¹.



10. GARNIER, *Journal de Breunot...* t. II, p. 474, p.j. n° 7.

11. *Ibid.*, t. I, p.j. n° 3

95. Fusée de pétard

cuivre

L. : 5,05 cm

D. : 1,0 à 1,7 cm

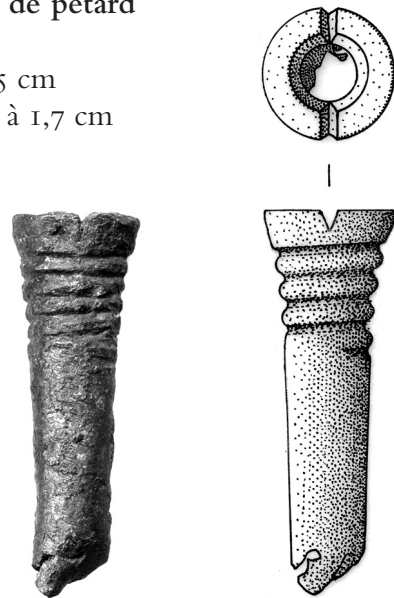


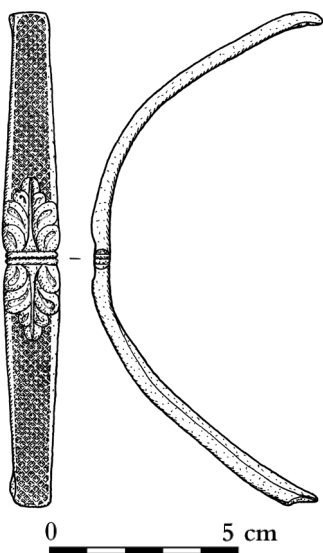
Fig. 6 : MALTHUS (Francis), *Pratique de la guerre : contenant l'usage de l'artillerie, bombes, mortiers, feux artificiels & petards, sapes & mines, ponts & pontons, tranchées & traux, avec l'ordre des assauts aux breches : ensemble vn traité des feux de loye.* s. l. : chez G. Clovsier, 1650.

Armes blanches

96. Arc de jointure de rapière

Fer

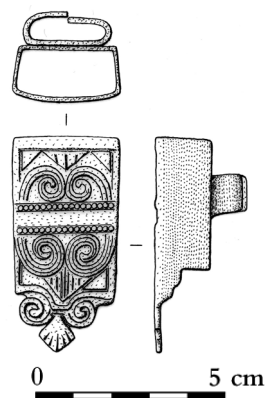
L. : 12,9 cm ; l. : 1,5 cm



99. Chape de fourreau de dague

Fer

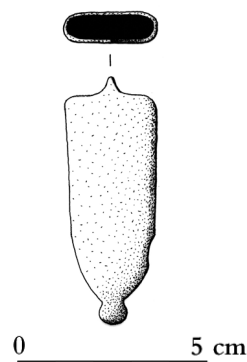
L. : 5,75 cm ; l. : 2,75 cm ; Ép. : 2,3 cm



100. Bouterolle de fourreau

Fer

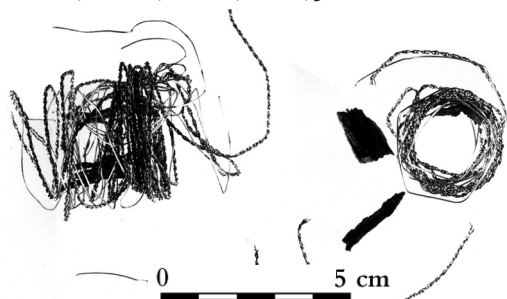
L. : 6,55 cm ; l. : 2,4 cm ; Ép. : 0,9 cm



97. Filigrane de pommeau d'arme blanche

Or

L. : 2,0 cm ; D. : 2,0 à 2,5 cm



98. Garde de pommeau d'épée

Fer

L. : 9,7 cm ; l. : 6,2 cm



101. Bouterolle de fourreau de dague de chasse

Fer

L. : 11 cm ; l. : 4,8 cm ; Ép. : 0,7 cm



Ceinturons et porte-épées : à la fin du XVI^e siècle, l'épée est suspendue au ceinturon par une large enveloppe de cuir, décorée de boucles et d'appliques en forme de bouterolles, de coquilles et de palmettes, appelée le porte-épée. (fig. 7)¹². Le porte-épée est accroché au ceinturon par un crochet et un pendant d'épée. Une lanière de porte-épée, munie de ses appliques, a été retrouvée dans les fouilles de Lyon (fig. 8)¹³. Les boucles et autres garnitures militaires étaient souvent recouvertes d'étain ou d'un engobe noir résultant d'un bain d'huile de lin.

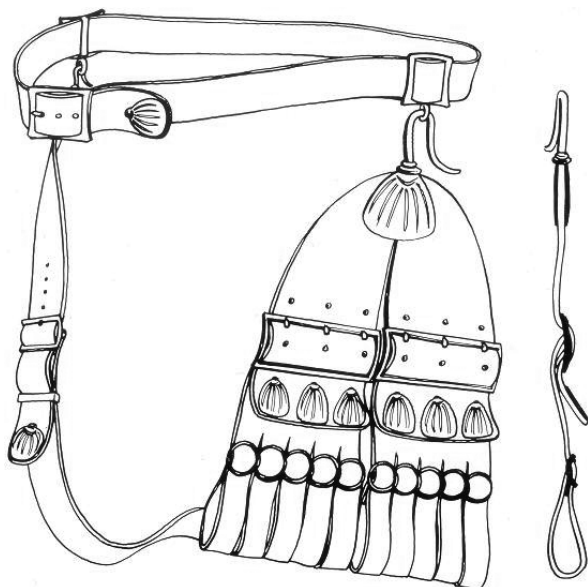


Fig. 7 : ceinturon et porte-épée (in PÉTARD...)

102. Applique de porte-épée

Laiton étamé

L. 2,2 cm ; l. 1,3 cm ; Ép : 0,6 cm



103. Applique de porte-épée

Laiton étamé

L. 1,8 cm ; l. 1,15 cm



Fig. 8 : lanière avec appliques, in ARLAUD, Lyon, les dessous de la presqu'île...

104. Applique de porte-épée

Laiton doré

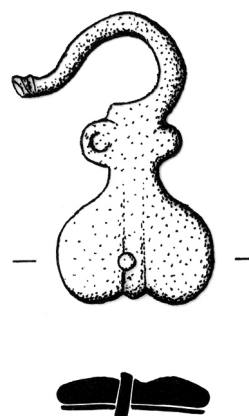
L. 2,1 cm ; l. 1,2 cm



105. Crochet de pendant d'épée

Fer

L : 3,75 cm ; l. : 2,65 cm ; Ép. : 0,65 cm



12. PÉTARD (Michel), *La buffletterie militaire de 1600 à 1750. Équipements militaires de 1600 à 1870 : catalogue raisonné des équipements de l'homme de guerre, de l'Ancien Régime à la Troisième République*, t. I. Olonne-sur-Mer : Pétard, 1984

13. ARLAUD (Catherine) et al., *Lyon, les dessous de la presqu'île. Bourse, République, Célestins, Terreaux, sites Lyon Parc Auto*. Lyon : ALPARA, 2000. (DARA n° 20.)

106. Mors de ceinturon

Fer
L. : 3,4 cm
l. : 1,5 cm
Ép. : 0,75 cm

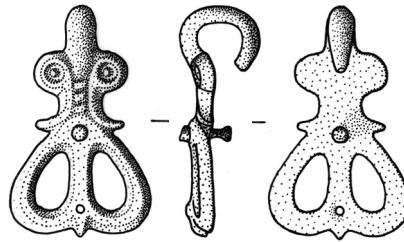
Ref : VAN OSSEL, *Les jardins du Carrousel...* pl.8-18 fig. 2.



107. Mors de ceinturon

Laiton étamé
L. : 3,0 cm
l. : 1,85 cm

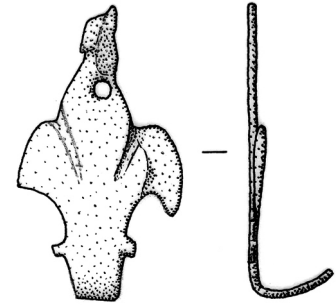
Ref : ENLART (Camille), *Manuel d'archéologie française, depuis les temps reculés jusqu'à la Renaissance. t. III : Costumes.* Paris : Picard, 1916, p. 242, fig. 258-19.



108. Mors de ceinturon

Fer
L. : 3,4 cm
l. : 1,5 cm
Ép. : 0,75 cm

Ref : VAN OSSEL, *Les jardins du Carrousel...* pl.8-18 fig. 2.



Varia

109. Porte-plumail

Laiton
L. : 4,6 cm ; l. : 3,3 cm.

Élément de comparaison : semblable accessoire de parure figure sur un morion italien de la fin du XVI^e siècle.

Les habits de l'histoire. Londres : Dorling Kindersley ; Paris : Gallimard, 1992, p. 2.



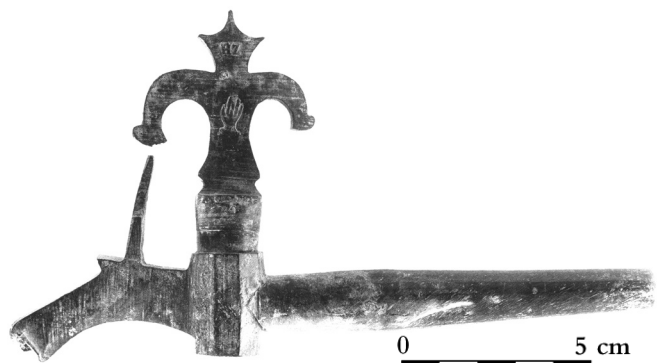
Fig. 9 : morion italien du XVI^e siècle avec porte-plumail (*Les habits de l'histoire*, p. 2)

110. Robinet

Laiton
L. : 15,63 cm ; l. : 8,25 cm

Robinet avec clé poinçonnée d'une main tendue et des initiales HZ : marque de Hans Zeltner, maître robinetier de Nuremberg dès 1587.

Réf. : DRACK (Walter), *Zur Geschichte des Wasserhahns. Die römischen Wasser-Armaturen und mittelalterlichen Hahnen aus der Schweiz und dem Fürstentum Liechtenstein.* Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich 64, Zürich 1997.



Les échanges

Le numéraire de la fin du ^{xvi}^e siècle (1567-1595) est représenté par 151 monnaies royales et féodales. Celles qui sont frappées par la Ligue à Dijon sont majoritaires (68 exemplaires). Vingt-quatre monnaies proviennent de Lyon, qui était la principale place financière du royaume au ^{xvi}^e siècle. Une douzaine de monnaies féodales proviennent de la principauté des Dombes. On relève également quelques monnaies étrangères en provenance du comté de Bourgogne, du duché de Savoie, mais aussi de Suisse (Sion) et surtout du Piémont : Déciane, Frinco, Montferrat et Passerano (fig. 10). Les monnaies du Piémont sont en fait de fausses monnaies françaises frappées en Italie. Sans surprise, on constate une certaine cohésion entre la provenance des monnaies et les zones sous influence ligueuse. On peut aussi y lire l'importance de l'axe Rhône-Saône à la fin du Moyen Âge.

Les monnaies retrouvées sont toutes de faible valeur, de la « monnaie d'appoint ». Pas d'espèces fortes, ni même de double *parisis* : ce sont les monnaies qui d'ordinaire ne sont pas admises pour le paiement des impôts¹⁴. Ce sont aussi de celles qu'on peut se permettre d'égarer et de laisser aux archéologues ! Des monnaies antiques ont sans doute été victimes d'un « tri monétaire » et jetées avec les monnaies décriées.

On trouve également des jetons de compte et des poids monétaires, indispensables pour vérifier la masse des monnaies. Notons d'ailleurs la présence de deux poids monétaires inédits, qui servaient à contrôler la masse des sols *parisis* en 1593.

La répartition chronologique (fig. 11) montre une sur-représentation des monnaies émises en 1594 et la majorité des monnaies frappées à ce millésime présentent une usure (frai) quasiment nulle.

14. 9 décembre 1592 (ADCO, C. 3 070 f^o 145 v^o) cité par Henri DROUOT et Louis GROS, Recherches sur la Ligue en Bourgogne, in : *Revue Bourguignonne*, t. XXIV, 1914, p. 154. Les Élus [royalistes] supplient la Cour d'ordonner aux receveurs de prendre les pièces de « six blancs », parce qu'il n'y en a point d'autres, et que, s'ils refusaient, les garnisons ne seraient plus payées et les places seraient abandonnées.

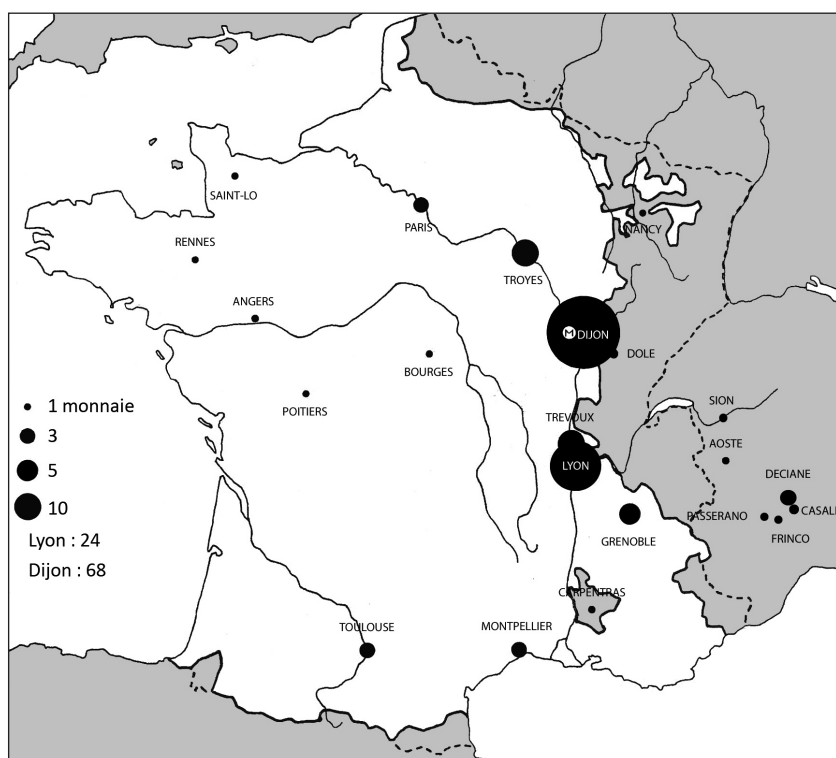


Fig. 10 : circulation monétaire à la fin du ^{xvi}^e siècle (1567-1595).

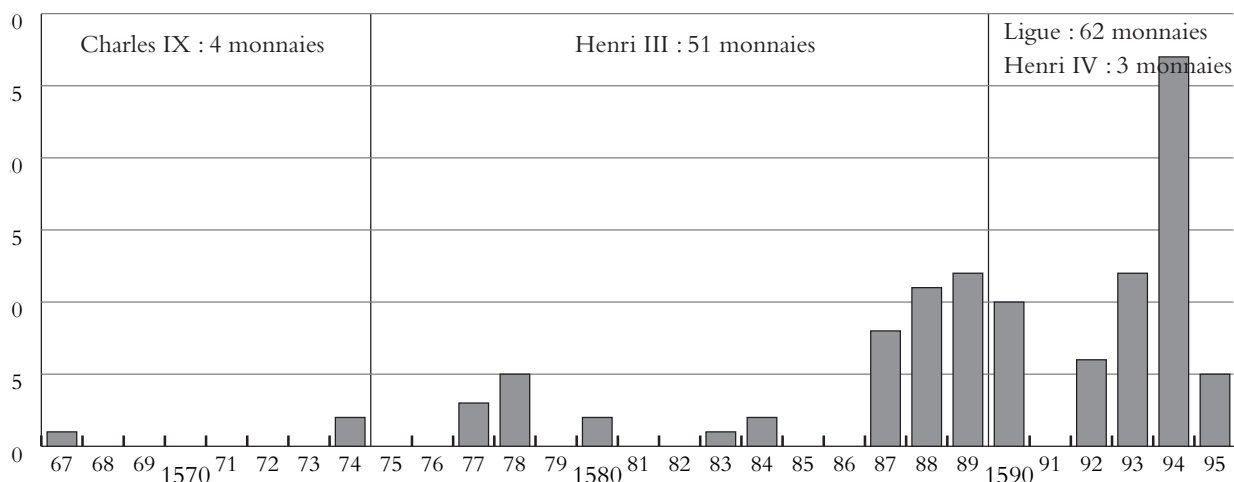


Fig. 11 : répartition chronologique des monnaies de la fin du XVI^e siècle.

Jetons :

Vingt-cinq jetons de compte utilisés à la fin du XVI^e siècle ont été retrouvés, ils proviennent majoritairement de Nuremberg (importante cité commerciale) et ceux-ci reprennent les types du « maître d'école » (1 exemplaire), de la nef (2 exemplaires), de la rose et de l'orbe (13 exemplaires), de l'écu en losange et du quadrilobe. Quatre spécimens inédits présentent les mêmes défauts de fabrication. Ils ont pour thème une scène de racolage (?) (n° III)

Citons aussi un jeton de la chambre des comptes de Dijon, un autre du duc d'Alençon (1582-1584), un jeton de Henri III au millésime 1585 et un jeton du duché de Nevers.

III. Jeton de compte de Nuremberg (4 exemplaires identiques)

Laiton

D. : 2,7 à 2,8 cm

Scène galante (spécimen inédit)

Comparaison :

La double bordure décorative se rapproche de celle plus soignée d'un jeton « au lion de Saint-Marc » ROELANDT (Claude), SOMBART (Stéphan), PRIEUR (Michel), *Les jetons du Moyen Âge*. Paris : Les Chevaliers, 2004, n° 899



II2. Plomb de commerce de la ville de Rouen (demi-valve)

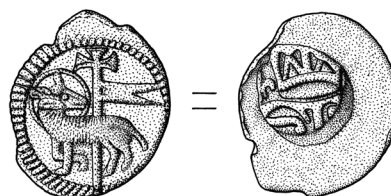
Plomb

D. : 2,1 à 2,5 cm ; Ép. : 0,4 cm

Droit : S(igillum) R(othomagi) couronné et cantonné de lis.

Revers : agnus dei

Ref. : SABATIER (Antoine), *Sigillographie historique des administrations fiscales, des communautés ouvrières et des institutions diverses ayant employés des sceaux en plomb (XIV^e-XVIII^e siècles). Plombs historiés de la Saône et de la Seine (sceaux de commerce et fiscaux)*. Paris : Champion, 1912, p. 247-248 et pl. XI-XII, fig. 204.



Poids monétaires

Les poids monétaires sont représentatifs de la circulation monétaire à la fin du XVI^e siècle. Ces poids historiés servaient à vérifier la masse des pièces courantes en or et en argent (monnaies qu'on ne retrouve pas en fouilles). Notre corpus se compose de 5 poids pour monnaies françaises (écu vieux, écu neuf, demi-écu au soleil et deux poids pour double sol paris), 4 poids pour monnaies anglaises (angelot, demi-angelot, deux nobles à la rose), 3 poids pour monnaies espagnoles (double ducat, ducat, réal) et 3 poids d'appoint (deux poids de 12 grains : n° 113, et un poids de 2 deniers).

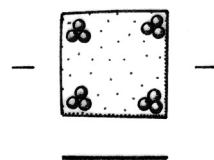
Deux poids inédits sont particulièrement intéressants (n° 114 et 115). Leur empreinte reprend l'écu de Bourgogne inversé. L'étude des textes a permis de les identifier : il s'agit de poids émis par le Parlement ligueur de Dijon en 1593 pour contrôler les pièces de « six blancs » en billon (double sols paris)¹⁵.

Le premier (n° 114) servait à trébucher les pièces de 3 deniers 8 grains (masse nominale 4,2489 g) à valeur de 2 sols 6 deniers (30 deniers tournois), le second (n° 115) à vérifier les pièces à masse réduite de 2 deniers 14 grains (3,29 g) à valeur de 2 sols (24 deniers tournois).

En automne 1593, la circulation des pièces de « 6 blancs » est arrêtée et remplacée par le douzain¹⁶.

113. Poids monétaire de 12 grains

Laiton
14 × 14 mm
Tôle carrée



114. Poids monétaire de 3 deniers 8 grains

Laiton
Masse : 4,11 g
L. : 1,35 × 1,4 cm
H. : 0,33 cm
Forme quadrangulaire.



115. Poids monétaire

Laiton
Masse : 3,32 g
D. : 1,45 × 1,55 cm
H. : 2,5 cm
Forme heptagonale.



15. Une série de décrets émanant du Parlement de Dijon et relayée par les chroniqueurs (GARNIER, *Livre de Pépin...* p. 100. GARNIER, *Journal de Breunot...* t. 1, p. 285, 334, 361), entre le 7 novembre 1592 et le 11 août 1593, réglemente la valeur des monnaies en fonction de leur poids. Suite aux décrets du double paris, remplacé par le douzain, décision est alors prise de frapper des poids pour permettre l'application du décret.

7 nov. 1592 : « Les pièces forgées pour six blancs du temps des rois Henri II et Charles IX seront pour ledit prix sans pesée sinon qu'elles soient apparemment roignées. [...] Les pièces forgées pour six blancs, trébuchant et emportant le poids de 2 deniers 14 grains seront prises et exposées pour 2 sols 6 deniers », celles du poids de deux deniers trébuchant pour deux sols ; les autres sont décriées. BM Dijon, Fonds Saverot n° 3, Reg. du Parlement, III, f° 148.

11 août 1593 : la Cour interdit l'usage des pièces de billon, sauf de celles de Charles IX et de celles d'Henri III du poids de 3 deniers 8 grains. (Reg. du Parlement, III, f° 430, in : GROS (Louis), *Le Parlement et la Ligue en Bourgogne*, in : *Revue bourguignonne*, t. XX, 1910. (Études sur la Réforme et les Guerres de Religion en Bourgogne, 3), p. 106, note 2.

16. DROUOT, *Mayenne et la Bourgogne...* t. II, p. 122.